

# Bilan de mandat 2020-2026

Les projets menés  
par la municipalité

# Sommaire

<b>3</b>	<b>ÉDITO DU MAIRE</b>	<b>51</b>	L'amélioration de la vie des habitants
<b>4</b>	<b>LE RAYONNEMENT DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES</b>	<b>52</b>	Le droit à un logement sain, décent et économe en énergie pour tous
<b>5</b>	Des actions pour communiquer et partager	<b>54</b>	L'inclusion
<b>7</b>	La transition écologique et les énergies renouvelables	<b>55</b>	L'esprit associatif
<b>9</b>	La valorisation de la Vallée de l'Evre	<b>56</b>	Les activités de loisirs et de développement personnel
<b>13</b>	L'investissement dans les énergies renouvelables	<b>56</b>	L'accès facilité à l'offre culturelle et la mise en oeuvre de projets structurants
<b>14</b>	La réduction de l'impact énergétique	<b>59</b>	La pérennisation et le développement de l'offre sportive
<b>15</b>	Le développement des mobilités douces	<b>62</b>	La promotion du patrimoine de la commune sous toutes ses formes (bâti, naturel, immatériel)
<b>18</b>	La sensibilisation et l'éducation à l'environnement	<b>64</b>	L'ouverture vers d'autres cultures internationales
<b>21</b>	<b>L'économie locale</b>	<b>66</b>	<b>L'OPTIMISATION DES RESSOURCES ET DES MOYENS</b>
<b>21</b>	Le soutien du tissu économique de proximité	<b>67</b>	Des finances saines dans un cadre budgétaire défini
<b>26</b>	Le maintien du dynamisme des centres-bourgs	<b>70</b>	Un service public de qualité, accessible et de proximité
<b>27</b>	<b>La santé</b>	<b>70</b>	Simplifier les démarches administratives
<b>29</b>	L'aménagement et la réhabilitation de l'espace urbain	<b>71</b>	Informen en temps réel les habitants
<b>30</b>	Le développement d'un urbanisme circulaire	<b>72</b>	Des ressources humaines adaptées aux politiques
<b>31</b>	La réduction de l'impact environnemental et climatique	<b>72</b>	Encourager les agents à l'autonomie, à l'initiative
<b>31</b>	<b>Beaupréau, pôle de centralité</b>	<b>73</b>	Maintenir des services compétents et définir une organisation efficiente
<b>32</b>	Le développement d'équipements structurants et le maintien de la densité des services	<b>75</b>	Développer la circulation de l'information
<b>34</b>	<b>L'ANIMATION DU TERRITOIRE</b>	<b>76</b>	Calibrer les services pour qu'ils apportent leur appui aux élus
<b>35</b>	La participation et les initiatives citoyennes	<b>77</b>	Une stratégie immobilière au service de l'action publique
<b>35</b>	Projet de pôle culturel à l'église Saint-Martin de Beaupréau	<b>77</b>	L'optimisation des patrimoines
<b>35</b>	La création des conseils consultatifs citoyens	<b>80</b>	La préservation des infrastructures
<b>36</b>	Les initiatives citoyennes		
<b>36</b>	La création d'un Comité des Sages		
<b>38</b>	<b>La vie de famille</b>		
<b>40</b>	L'accès à la scolarité		
<b>41</b>	L'épanouissement des enfants dans le cadre scolaire		
<b>42</b>	Le soutien de la petite enfance et de la jeunesse		
<b>44</b>	<b>L'appropriation numérique</b>		
<b>44</b>	Le développement de l'information numérique		
<b>47</b>	<b>La solidarité</b>		
<b>49</b>	La dignité alimentaire		
<b>50</b>	Une politique en faveur des aînés		
<b>51</b>	L'insertion		

## Édito

### « Dire ce que l'on va faire et faire ce que l'on a dit »

Voilà bien un adage qui doit s'appliquer à une profession de foi d'un projet politique et ce, même s'il est difficile de le respecter dans son intégralité.

Pour cela, une évaluation transparente, sincère et objective est nécessaire. À quelques mois de la fin de ce mandat, il nous semble indispensable de réaliser ce bilan qui se veut factuel.

Il vous permettra de constater :

- ce qui était prévu et a été réalisé,
- ce qui était prévu et n'a pas été réalisé,
- ce qui est en cours de réalisation,
- ce qui n'était pas prévu et a été réalisé.

Au travers de ce document récapitulatif présentant 150 projets, vous y trouverez le fruit de cette évaluation y compris dans sa dimension financière.

Nous faisons le choix de ne pas le commenter afin que vous puissiez en apprécier la portée et la mise en œuvre.

Sachez simplement que les agents(es) et élus(es) ont œuvré et collaboré avec énergie et envie, animés par une volonté commune : celle d'offrir aux habitants de Beaupréau-en-Mauges un cadre de vie équilibré, harmonieux et durable.

**Franck Aubin**

*Maire de Beaupréau-en-Mauges*



# Le rayonnement de Beaupréau- en-Mauges

**Attractivité, développement,  
environnement, aménagement...  
Garantir aux habitants  
une qualité de vie durable  
et préservée**

# DES ACTIONS POUR COMMUNIQUER ET PARTAGER

## Bienvenue chez vous !

LANCEMENT DE LA  
CAMPAGNE EN 2021

BUDGET (TTC)  
**9 000 €**

### Une campagne de marketing territorial au service de la ville et de ses forces vives

Avec la campagne « Bienvenue chez vous ! », Beupréau-en-Mauges a boosté son attractivité pour donner envie de s'y installer. Pensée pour séduire professionnels de santé, entrepreneurs et nouveaux habitants, elle s'est appuyée sur une communication visuelle percutante, mettant en avant des portraits de personnes locales et diffusée à travers divers supports : réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn), affichage, livret d'accueil...

Cette initiative de marketing territorial a renforcé l'image d'un territoire accueillant, connecté et dynamique !



## Refonte du magazine municipal

LANCEMENT DU  
NOUVEAU NUMÉRO  
ÉTÉ 2023

BUDGET (TTC)  
**8 856 €**

### Actualités, informations, rencontres... Le nouveau Mag met l'accent sur la proximité et l'authenticité.

En 2023, la Ville de Beupréau-en-Mauges a repensé entièrement son magazine municipal afin de moderniser son image et renforcer le lien avec ses habitants. Le nouveau Mag, au design plus actuel et aux contenus repensés, met l'accent sur la vie locale, les initiatives et les richesses de notre territoire. La publication est trimestrielle, avec des portraits de citoyens et des pages dédiées à chaque commune déléguée.

Ce Mag incarne une dynamique de proximité et de valorisation du territoire.

## Le Région Pays de la Loire Tour

RÉALISATION EN 2025

BUDGET (TTC)  
**31 303 €**

### Accueil d'une manifestation sportive de dimension régionale

Le 9 avril 2025, la Ville a accueilli un évènement sportif d'envergure : la 3<sup>e</sup> édition du Région Pays de la Loire Tour. Cette course cycliste professionnelle a fait escale à Beaupréau-en-Mauges et a offert un beau moment de sport et de partage mettant en valeur le territoire. Une quarantaine d'équipes cyclistes ont bataillé pour une étape aussi sportive qu'inoubliable, avec une arrivée rue de La Lime, à Beaupréau. Cette course à étapes, au départ de Cugand-la-Bernardière, a rejoint Beaupréau-en-Mauges avec une boucle finale entre Le Fief-Sauvin et Beaupréau (5 passages). La 2<sup>e</sup> édition de La Féminine s'est aussi déroulée sur cette étape. La commune a vibré au rythme des animations avec un écran géant retransmettant les courses en direct via la chaîne L'Équipe, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



# LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

## Éviter, Réduire, Compenser



ACTION DE  
MANDAT

### Minimiser le plus possible son impact sur la biodiversité

La commune a souhaité créer et systématiser une procédure ERC : Eviter, Réduire, Compenser. Ainsi pour chaque aménagement réalisé par la commune qui peut nécessiter de couper des arbres ou arracher une haie, la ville cherche comment minimiser le plus possible son impact sur la biodiversité. La commune fait appel à des prestataires extérieurs pour trouver des moyens techniques de diminuer son impact. Beaupréau-en-Mauges a décidé de faire de la compensation \*3 (un arbre coupé : 3 arbres replantés). Il faut également replanter avant d'arracher ou de couper.

## Territoire Engagé Transition Écologique

### Une démarche vertueuse pour améliorer la qualité de vie du territoire

La Ville de Beaupréau-en-Mauges, labellisée deux étoiles « Territoire Engagé Transition Écologique », s'est inscrite dans une démarche de transition écologique afin d'améliorer la qualité de vie du territoire.

Mauges Communauté et les 6 communes qui la composent se sont engagées dans le programme national « Territoire Engagé Transition Écologique » et la labellisation Climat - Air - Énergie avec pour objectif l'amélioration progressive et continue des Mauges dans les domaines du climat, de l'air et de l'énergie.

La volonté politique est d'avoir un territoire ambassadeur de la transition écologique et de devenir territoire à énergie positive en 2050. À partir de l'automne 2025, la commune s'engage dans un second cycle de la démarche.

RÉALISATION DE  
L'ACTION  
DEPUIS 2022

BUDGET (TTC)  
**25 000 €**





## Plan de Gestion du Parc

DÉBUT DE L'ACTION  
2022, PLAN DE  
GESTION DU PARC  
FINALISÉ EN 2024

BUDGET (TTC)

**26 300 €**

dont 20 000 € financés  
par le Département  
pour l'élaboration du  
plan de gestion  
À venir : 10 000 € pour  
la mise en œuvre des  
actions

### Des actions de préservation et de mise en valeur du site dans un esprit de développement durable

Du fait de son classement Espace Naturel Sensible, le parc et une partie de la vallée de l'Èvre ont fait l'objet d'un plan de gestion en 2023-2024, avec le concours du Département et du CPIE Loire Anjou. Issu d'une large consultation (300 contributeurs), ce plan de gestion prévoit 33 actions à décliner entre 2024 et 2028. La première consiste en la réécriture du règlement du parc pour décembre 2024. La seconde action est de réaliser des fiches de gestion des parcelles forestières pour les 20 années à venir.



## Une politique d'achat tournée vers le développement durable

### Une démarche environnementale dans l'achat et la gestion des produits et matériels de nettoyage

La commune achète et utilise des produits et matériels respectueux de l'environnement (demandes lors des marchés publics dans le cahier des charges).

ACTION RÉALISÉE  
EN 2023

MARCHÉ PUBLIC  
RENOUVELÉ EN 2025



## La Valorisation de la Vallée de l'Èvre

### Promotion de la Vallée de l'Èvre et du territoire



#### ACTIONS DE MANDAT

BUDGET GLOBAL (TTC)

**14 103 €**

Charte graphique  
1 626 €

Gazette Nénuphar  
(657 € x 4) : 2 628 €

Carte VVE en 2022  
1 113 €

Panneaux  
d'interprétation  
18 460 €

**Les communes de Beaupréau-en-Mauges et de Montrevault-sur-Èvre ont réalisé différentes actions de communication et de promotion pour mettre en valeur et identifier le patrimoine vernaculaire de la Vallée de l'Èvre.**

**Une charte graphique :** afin de renforcer la cohérence et la lisibilité des actions menées autour de la Vallée de l'Èvre, une charte graphique a été conçue pour définir les éléments visuels (logos, typographies, couleurs, pictogrammes...) à utiliser sur les différents supports. L'objectif est de créer une identité forte, reconnaissable et accessible à tous. Cet outil s'adresse aux agents, partenaires, élus et acteurs du territoire souhaitant communiquer sur les projets de valorisation de la vallée.

**Nénuphar, la gazette annuelle :** La gazette Nénuphar, éditée chaque année depuis 2021, valorise les projets, les initiatives locales et les acteurs engagés. Au fil des pages : patrimoine ludique avec Lisette, nouveaux sentiers (randonnée, équestre), géocaching, témoignages associatifs, agenda, idées de sorties... Ce journal gratuit s'adresse à tous les habitants et curieux du territoire.

**Une carte illustrée :** cette carte originale de la Vallée de l'Èvre offre une lecture sensible et artistique du territoire. Elle met en valeur les lieux emblématiques, sentiers, richesses naturelles et éléments patrimoniaux dans un style accessible à tous. Pensée pour éveiller la curiosité et donner envie de partir à la découverte du territoire, elle s'adresse autant aux familles, habitants, touristes qu'aux scolaires.

**Des panneaux d'interprétations ludiques :** des passionnés du patrimoine local ont travaillé avec les deux collectivités à la réalisation de panneaux d'interprétations ludiques. 14 panneaux avec anecdotes, énigmes et défis sont dispersés dans le territoire de la Vallée de l'Èvre entre La Jubaudière et La Boissière-sur-Èvre. Avec ces panneaux, les visiteurs sont invités à embarquer avec Lisette la belette à travers les époques, et à l'aider à retrouver son amie Paulette la chouette qui a dissimulé des indices un peu partout dans le territoire.

**Le recensement des meublés de tourisme :** un travail de recensement a été mené sur l'ensemble de Beaupréau-en-Mauges et ses 10 communes déléguées afin d'identifier les meublés de tourisme, qu'ils soient déclarés ou non. Ce travail d'observation s'est appuyé sur les principales plateformes de réservation en ligne (Airbnb, Abritel, Booking...) pour mieux connaître l'offre réelle du territoire. Réalisé en partenariat avec l'office de tourisme Ôsez Mauges, ce recensement vise à affiner la stratégie d'accueil, sensibiliser les propriétaires à la déclaration et accompagner le développement touristique local.

## Aménagement de la Route d'Artagnan

INAUGURATION DU  
NOUVEL ITINÉRAIRE  
ÉQUESTRE

MAI 2024

### Promouvoir le tourisme équestre et les itinérances douces

Suite à la création du sentier « Au fil de l'Èvre », la Fédération équestre a sollicité le territoire des Mauges pour accueillir un tronçon de la Route d'Artagnan. Ce projet européen de valorisation du tourisme équestre a été inauguré lors du week-end de l'Ascension 2024 à l'hippodrome de Beaupréau, en partenariat avec Osez Mauges. Cavaliers, professionnels et passionnés du cheval s'y sont retrouvés pour célébrer cette étape emblématique. L'objectif est de promouvoir la pratique équestre, les itinérances douces et le patrimoine local, en mobilisant élus, habitants, associations et acteurs touristiques autour d'un projet structurant et fédérateur.

## Création d'un GR® de Pays « Au Fil de l'Èvre et de l'Hyrôme »

RÉALISATION DE  
L'ACTION  
DE 2019 À 2025

BUDGET (TTC)

**8 652 €**

### Un nouveau sentier pédestre entre Èvre et Hyrôme

Ce sentier de Grande Randonnée de Pays, inauguré le 12 juillet 2025, est le fruit de 6 années de travail. Il invite à explorer les paysages variés de la Vallée de l'Èvre et de l'Hyrôme : rivières, bocages, forêts, villages de caractère... Labellisé GR® de Pays, ce circuit en boucle offre une expérience immersive au cœur du patrimoine naturel et culturel du territoire. Il s'adresse aux marcheurs confirmés comme aux randonneurs du dimanche, et contribue à faire découvrir la richesse paysagère locale. Ce projet a été mené par les communes de Beaupréau-en-Mauges et de Montrevault-sur-Èvre, en partenariat avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre et le Groupe Èvre composé de plusieurs agents et élus de Mauges Communauté et Cholet Agglomération.



## Moulin de Jouselin, porte d'entrée de l'Èvre

RÉALISATION DE  
L'ACTION  
DEPUIS 2021

BUDGET (TTC)  
**47 200 €**

### En faire un lieu inspirant, incontournable et attractif

Acquis en 2018 par la commune de Beaupréau-en-Mauges, le Moulin de Jouselin est un site emblématique classé Espace Naturel Sensible.

Situé au bord de l'Èvre, il est pensé comme la première porte d'entrée vers la découverte de la vallée. Ce lieu atypique, propice à la contemplation et à la balade, allie patrimoine, nature et loisirs. Le projet vise à préserver ses richesses naturelles tout en développant de nouveaux usages : événements, aménagements, animations. Il s'inscrit dans une stratégie globale de valorisation du territoire. Le développement de ce lieu est travaillé et étudié en collaboration avec les services municipaux et Anjou Tourisme.



## Étude d'aménagement de l'Èvre

ÉTUDE RÉALISÉE  
ENTRE NOVEMBRE  
2022 ET JUIN 2025

BUDGET (TTC)  
**22 500 €**

### Imaginer la vallée de demain

À l'échelle de Beaupréau-en-Mauges, la vallée de l'Èvre est un atout paysager, naturel et touristique majeur. Pour renforcer cette richesse et accompagner les dynamiques locales, la commune a engagé une étude d'aménagement ambitieuse. Son objectif : poser les bases d'une stratégie de reconquête foncière et imaginer des aménagements durables, accessibles et attractifs.

Cette étude vise à :

réaliser un diagnostic global du périmètre concerné,

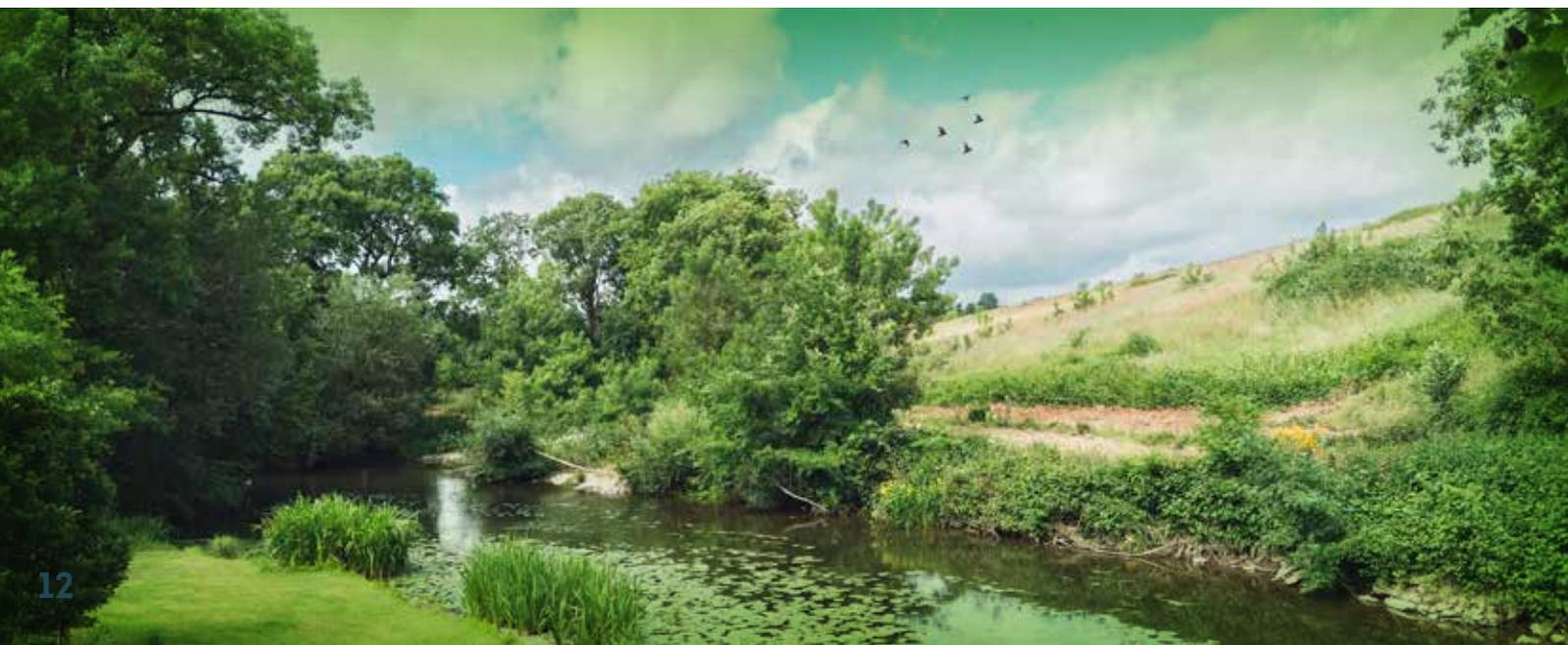
identifier des zones foncières à aménager ou à mobiliser pour de futurs projets,

proposer des aménagements touristiques structurants (cale de mise à l'eau, pontons PMR, aires de jeux, aires de camping-car, belvédères...),

étudier les leviers d'acquisition foncière pour sécuriser les interventions futures,

favoriser les liens entre la rivière et les communes, en revalorisant l'expérience de découverte.

Pensée sur le temps long, cette démarche s'inscrit dans la continuité des actions menées depuis 2020 autour de la vallée (promotion, itinéraires, signalétique, valorisation patrimoniale) et complète la vision d'un territoire en lien fort avec sa rivière.



# L'investissement dans les énergies renouvelables

## Bilan carbone de la commune

RÉALISATION DE  
L'ACTION 2024

BUDGET (TTC)  
**11 000 €**

### Connaître les postes les plus émetteurs de gaz à effet de serre pour diminuer son impact sur l'environnement

Dans le cadre de la démarche « Territoire Engagé Transition Écologique », la commune s'est engagée à réaliser son bilan carbone patrimoine et compétences. Celui-ci permet de découvrir quels sont les postes les plus émetteurs de gaz à effet de serre. Ainsi, on a pu constater que ce sont les voiries et le patrimoine bâti qui représentent les parts les plus importantes des émissions de Co2 de la commune.

Ce bilan flèche les actions à mettre en place pour diminuer le plus efficacement possible ces émissions de gaz à effet de serre de la commune.



## Dispositifs d'Amélioration de l'Habitat

### La nécessité et l'envie croissante de poursuivre son soutien à l'habitat

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-Ru) de Beaupréau-en-Mauges a débuté en 2020 et a pris fin en janvier 2025. Elle a permis jusqu'ici à 99 logements situés dans les 10 périmètres OPAH-Ru (équivalent approximativement aux 10 centre-bourgs des communes délégués) d'être rénovés.

L'intégration à deux dispositifs d'Amélioration de l'Habitat pilotés par Mauges Communauté permet de poursuivre les opérations dans un cadre plus large.

En janvier 2024, Beaupréau-en-Mauges a rejoint l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de Mauges Communauté.

Fin avril 2025, Beaupréau-en-Mauges a rejoint l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-Ru) de Mauges Communauté. L'ensemble de ces opérations ne fait que démontrer la nécessité et l'envie croissante de Beaupréau-en-Mauges de poursuivre son soutien à l'habitat.

Au sein de l'OPAH-Ru de Mauges communauté, l'accent a été mis sur la lutte contre l'habitat indigne. Beaupréau-en-Mauges n'a pas alloué de nouveau budget pour le volet énergétique mais des subventions restent versées par Mauges Communauté et l'ANAH.

2020-2024 : OPAH-RU  
Beaupréau-en-Mauges

2024-2028 : OPAH  
Mauges Communauté

2025-2028 : OPAH-RU  
Mauges Communauté

BUDGET (TTC) :

1 050 700 € l'OPAH-Ru de Beaupréau-en-Mauges pour les subventions versées aux propriétaires pour rénover leur logement

568 366 € ont été versés pour 99 dossiers

357 839 € pour 56 dossiers restent à verser sur 2025/2026 (en attente de la fin des travaux)

Prévisionnel :  
88 % de l'enveloppe allouée

## La réduction de l'impact énergétique

### Réduction des dépenses énergétiques dans les bâtiments sportifs

#### Intégrer une démarche environnementale dans tous les projets sportifs initiés et accompagnés par la commune

Un relevé des consommations et de la température de la piscine Aqua'Mauges a été réalisé. L'objectif est de réduire les dépenses énergétiques en ajustant les températures d'eau et d'air. Elle s'inscrit dans une démarche d'optimisation énergétique et de développement durable. Cette action contribue à un meilleur pilotage environnemental des bâtiments publics.

De plus, les salles de sports et les stades ont été équipés d'un éclairage LED de basse consommation. Ce relamping concerne les communes déléguées d'Andrezé, Beaupréau, Gesté, Jallais, La Jubaudière, La Poitevinière, Villedieu-la-Blouère. L'éclairage LED offre une meilleure efficacité lumineuse et une durabilité accrue, rendant les installations plus durables et confortables. Ces actions permettent des économies d'énergie substantielles et une réduction de l'empreinte carbone.

RELEVÉ DES  
CONSOUMATIONS  
ET BAISSÉ DES  
TEMPÉRATURES  
EN 2023. TRAVAUX  
PRÉVUS EN 2026

RELAMPING : 2020,  
2021 ET 2025

BUDGET (TTC)

597 700 €  
pour les travaux de la  
piscine

330 027 € pour le  
relamping

### Développement de la production des énergies renouvelables sur la commune



#### Intégrer systématiquement la possibilité d'installation de production photovoltaïque dans ses projets neufs

La collectivité s'est attachée à réaliser l'inventaire et prioriser ses sites potentiels existants. Elle a réalisé le projet d'ombrière de l'Hôtel de Ville et intègre systématiquement la possibilité d'installation de production photovoltaïque dans ses projets neufs (Maison Commune des Loisirs d'Andrezé et restaurant scolaire du Pin-en-Mauges). Le développement des ENR sur le territoire a été repris par Mauges Communauté qui a créée une SEM (société d'économie mixte) en charge de mettre en œuvre les projets prioritaires par la commune.

ACTION  
DE MANDAT

OMBRIÈRES DE  
L'HÔTEL DE VILLE  
RÉALISÉES EN 2021

## Le développement des mobilités douces

### Création du Schéma Directeur des Mobilités Actives

#### Aménager et créer des conditions favorables à la pratique quotidienne des modes actifs

Beaupréau-en-Mauges est une commune rurale et la grande majorité des habitants utilisent la voiture pour se déplacer. Les élus ont décidé de mettre en place un Schéma Directeur des Mobilités Actives (SDMA) sur le territoire. Les objectifs sont de favoriser et sécuriser les déplacements doux, décarboner les déplacements courts, respecter l'environnement, améliorer la santé des habitants et leur permettre de faire des économies.

Un bureau d'étude a été recruté pour accompagner la commune dans l'élaboration de ce SDMA. Celui-ci s'est déroulé en plusieurs étapes :

Un diagnostic (questionnaire qui a récolté plus de 1 300 réponses, état des lieux de l'existant, entretiens...).

Stratégie du déploiement des itinéraires (co-construction du maillage avec des ateliers citoyens).

Finalisation du SDMA (chiffrage, préconisations et priorisations).

RÉALISATION DE  
L'ACTION  
2024

BUDGET (TTC)  
**32 500 €**

### Marquage et panneaux de jalonnement

#### Des aménagements à l'attention des cyclistes et des piétons

Dans la continuité de la première connexion intercommunale à vélo entre Beaupréau et La Chapelle-du-Genêt, la municipalité a souhaité poursuivre la mise en œuvre de son Schéma Directeur des Mobilités Actives en connectant d'autres communes déléguées entre elles. C'est le cas des communes de Gesté et Villedieu-la-Blouère ou encore d'Andrezé et Beaupréau grâce à la mise en place de panneaux de jalonnement vélo. Plus de 80 panneaux ont été installés (itinéraires parfois renforcés par de la signalétique au sol ou lumineuse) dans le but de suggérer l'itinéraire le plus sécurisant ou le plus adapté possible pour se déplacer autrement qu'avec son véhicule motorisé. Ces panneaux s'accompagnent parfois d'un chiffre correspondant au nombre de kilomètres à parcourir à vélo.

À l'intérieur des bourgs, au moins 12 voies ont fait l'objet d'un aménagement cyclable, souvent grâce à de la signalétique au sol.

Enfin, la commune a installé 6 panneaux de jalonnement à destination des piétons pour indiquer des lieux éducatifs, culturels ou administratifs... Ces indications sont accompagnées du temps à parcourir à pied pour inciter à la pratique de la marche.

RÉALISATION DE  
L'ACTION DEPUIS  
2023

BUDGET (TTC)  
40 000 € de panneaux

Entre 60 000 €  
et 70 000 €  
de marquage au sol  
(cyclistes) à l'intérieur  
des bourgs

## Déploiement des stationnements vélos

RÉALISATION DE  
L'ACTION  
EN COURS

**BUDGET (TTC)**  
**38 000 €**

### Offrir un stationnement sécurisé et visible aux usagers

À la suite de la mise en place du Schéma Directeur des Mobilités Actives (SDMA), la commune a souhaité installer des stationnements vélos devant des mairies déléguées, écoles, équipements sportifs et commerces afin d'inciter les déplacements actifs à vélo. Le but est d'offrir un stationnement sécurisé et visible aux usagers et de remplacer les stationnements racks vélos par des arceaux mieux adaptés. Aujourd'hui, 91 arceaux sont installés (19 à La Jubaudière, 26 à Andrezé, 46 à Villedieu-la-Blouère). 116 arceaux sont à aménager (52 à Beaupréau, 42 à Jallais, 22 au Pin-en-Mauges). Gesté, Saint Philbert-en-Mauges et La Chapelle-du-Genêt restent à définir.

En parallèle, 3 abris vélos ont été installés et 1 est prévu à La Chapelle-du-Genêt dans le cadre de la rénovation de la voirie. Au niveau de deux emplacements d'arrêts de bus à Jallais et La Jubaudière, 2x3 box sécurisés sont mis en place pour inciter les déplacements doux pour les collégiens.

## Création d'une voie verte entre Beaupréau et La Chapelle-du-Genêt

RÉALISATION DE  
L'ACTION  
MARS À JUILLET 2022

**BUDGET (TTC)**  
**450 000 €**

### Favoriser et sécuriser les déplacements doux et actifs

C'est un projet entamé sur le mandat précédent. Cela consiste à créer une voie verte dédiée aux cyclistes et piétons en site propre le long de la RD 756 afin de favoriser et sécuriser les déplacements doux et actifs. Le service aménagement a été sollicité pour de l'acquisition foncière, tout en respectant l'emprise. L'objectif est de préserver la biodiversité et d'éviter l'arrachage de la haie. Une haie de 350 m de long a été plantée pour compenser deux arbres coupés et diagnostiqués en fin de vie. Une convention a été signée avec le Département pour l'entretien de cette infrastructure.



## Sensibilisation des scolaires aux mobilités douces

RÉALISATION DE  
L'ACTION  
2022-2023

### Accompagner les écoles et les élèves du territoire

Dans le but de favoriser les mobilités douces et d'accompagner les écoles dans le permis vélo pour se déplacer en sécurité, il a été mis en place le Savoir Rouler à Vélo (SRAV). Un roulement est effectué tous les deux ans pour l'ensemble des élèves de CM. Environ 300 enfants ont été sensibilisés.

BUDGET (TTC)  
**12 250 €**  
(subvention de 50 %  
par l'Etat, reste à  
charge commune  
= 6 125 €)

## Chantier jeunes à Jallais sur l'utilisation des mobilités douces

RÉALISATION DE  
L'ACTION  
2023

### Une initiative participative au développement de la pratique du vélo

L'apprentissage du « Savoir Rouler À Vélo » est déployé dans le cadre scolaire, ce qui permet aux enfants et jeunes d'utiliser avec plus de sécurité leurs 2 roues. Un chantier jeune sur Jallais en 2023 a permis d'effectuer le balisage de chemins existants dans l'agglomération, à partir de l'initiative des conseillers consultatifs. Ces chemins rendus plus visibles sont maintenant régulièrement utilisés.

# La sensibilisation et l'éducation à l'environnement

## Atlas de la Biodiversité Communale

### Un inventaire des milieux et espèces présents sur la commune

Réalisation d'un inventaire de la biodiversité de toute la commune et identification des enjeux (mares, haies, espèces protégées). Suite à cet inventaire, l'objectif était d'établir des cartographies et de définir un plan d'action pour intégrer les enjeux de biodiversité dans les stratégies de développement : trames verte, bleue et noire, préservation des espaces naturels dans les zones urbanisées...

RÉALISATION DE L'ACTION 2022-2023

BUDGET (TTC)

**72 000 €**

dont

43 500 € financés par l'OFB (Office français de la biodiversité)

## Actions de sensibilisation auprès des scolaires



### Sensibiliser les plus jeunes aux grands enjeux environnementaux

En 2021, la commune a réalisé un catalogue de toutes les animations en lien avec l'environnement destiné au scolaire. Ce catalogue est communiqué aux directeurs d'école qui peuvent choisir leurs animations en fonction de leur programme pédagogique. Il propose toutes les thématiques : climat, eau, biodiversité, déchets, alimentation... De plus, dans le cadre de sa convention avec le CPIE Loire Anjou, la commune finance la formation d'environ 400 élèves par an sur cette thématique..

RÉALISATION DE L'ACTION 2022 À 2025

BUDGET (TTC)

**7 450 €**

en 2024

## Éco-pâturages

RÉALISATION DE  
L'ACTION  
2022

### Simple, pratique et économique : une alternative pour la gestion durable de nos terres

Plusieurs éco-pâturages existent sur la commune. Historiquement, ils étaient gérés en majorité par des bénévoles. Cette pratique répond à plusieurs objectifs de la feuille de route. Elle favorise la biodiversité et permet de développer des actions participatives : génère du lien social, améliore le cadre de vie et le paysage, réduit le coût d'entretien des espaces publics communaux.

La commune a réimpulsé cette démarche en 2022 pour homogénéiser et coordonner les pratiques. Un élu est fléché comme référent sur chaque éco-pâturage afin d'en assurer le suivi. Depuis 2023, il y a 7 éco-pâturages.

## Le Jour de la Nuit

RÉALISATION DE  
L'ACTION  
2023

### Une opération nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse et à la protection de la biodiversité nocturne

Le Jour de la Nuit est un événement national. Il eu lieu le 14 octobre. Deux animations spécifiques ont lieu ce jour-là dans le parc. Ces animations sont assurées par le CPIE Loire Anjou dans le cadre de la convention avec la commune. En 2023, la première animation était « La rencontre des chauves-souris et la seconde « Les animaux et la nuit ». Les deux animations ont fait le plein puisque la jauge des 25 inscrits par animation a rapidement été atteinte. La commune souhaite renouveler cette action tous les ans.

BUDGET (TTC)

intégré dans la  
convention avec  
Loire Anjou CPIE

## Une naissance, Un arbre

RÉALISATION DE  
L'ACTION  
UNE FOIS / AN DEPUIS  
LE DÉBUT DE MANDAT

### Face aux défis climatique et écologique, l'arbre comme solution globale et symbole de vie

Chaque année, depuis 2020, des plantations d'arbres sont réalisées avec les familles des bébés de la commune et les agents municipaux. Pour chaque enfant né durant l'année, un arbre est planté. L'opération, financée par la Région, a permis de planter 905 arbres sur différentes communes déléguées.



## Rendez-vous Nature

RÉALISATION DE  
L'ACTION DEPUIS  
2022

BUDGET (TTC)  
**3 000 €** par an

### Spectacles en plein air et animations autour de la biodiversité

Afin de faciliter la connaissance de la Vallée de l'Èvre, un programme d'animations gratuites à destination des familles a été créé. Intitulé « La Vallée de l'Èvre, un trésor, de curiosités ! », il propose chaque année environ 6 à 10 animations en lien avec la biodiversité aux habitants. Ils sont invités par exemple à parcourir l'Èvre en canoë à la recherche des traces de castors ou encore écouter, à la nuit tombée, les chauves-souris. Ces animations concernent seulement la Vallée de l'Èvre (classé Espace Naturel Sensible).



## Fresque du climat

RÉALISATION DE  
L'ACTION  
2023-2024

### Des ateliers pédagogiques de sensibilisation au changement climatique

En 2023 et 2024, environ 230 agents ont été sensibilisés aux enjeux climatiques à travers cet atelier d'intelligence collective. Une quinzaine de sessions ont été proposées, après une première fresque organisée auprès des élus. Le dérèglement du climat, ses causes et ses conséquences à l'échelle mondiale ainsi que ses origines anthropiques ont été abordées, avant de terminer par une réflexion sur les solutions individuelles et collectives à mettre en place.

## Mise en place de panneaux éducatifs et informatifs

RÉALISATION DE  
L'ACTION  
2025

### Accompagner les pratiques des usagers dans le respect de l'environnement

Cette action consiste à sensibiliser les utilisateurs des espaces naturels et sentiers à adopter des comportements respectueux de l'environnement. Cela passe par la mise en place de panneaux éducatifs et informatifs. Cette initiative vise à préserver la biodiversité locale, limiter les dégradations et promouvoir une pratique responsable du plein air, notamment pour la randonnée et le VTT.

BUDGET (TTC)  
**1 350 €**

## L'ÉCONOMIE LOCALE

### Le soutien du tissu économique de proximité

#### Accompagner et développer le commerce non sédentaire (marchés, food-truck...)

##### Des réflexions et des actions pour redynamiser les centres-bourgs

Un groupe de travail a été créé avec l'association Beaupréau Vitrines pour étudier la pertinence de la relance du marché de Beaupréau.

Une diffusion de la musique (Sacem) sur le marché de Jallais permet de dynamiser l'évènement.

RÉALISATION DE  
L'ACTION  
2025 - 2026

BUDGET (TTC)  
**418 €**  
(budget SACEM)

#### Création d'une affiche A3 « changement de propriétaire » à destination d'un nouveau commerçant ou une nouvelle entreprise

##### Informier le citoyen sur la reprise d'un commerce ou d'une entreprise

Cette affiche est destinée aux nouveaux commerçants ou aux entreprises reprenant une activité ou un local existant. Elle est remise au repreneur lors de son installation afin d'informer les citoyens qu'une reprise a eu lieu. Ce dispositif a pour objectif de valoriser la continuité de l'activité et d'éviter la pose de bâches temporaires sur les façades.

RÉALISATION DE  
L'ACTION DEPUIS  
MARS 2023

BUDGET (TTC)  
**250 €**  
(budget création)  
**646,80 €**  
(budget impression)

## Créer des liens, développer le réseau des commerçants et acteurs économiques

ACTION DE  
MANDAT

### Des rencontres trimestrielles et un déjeuner mensuel

Des rencontres trimestrielles avec les bureaux des deux associations d'acteurs économiques (Beaupréau Vitrites et AECM) sont organisées lors du point économique avec les élus et le service développement économique de Mauges Communauté.

Un déjeuner mensuel a également lieu avec les acteurs économiques (AECM).

## KDôMauges

### Un dispositif pour consommer local

Le dispositif KDôMauges est une solution locale de chèques cadeaux mis en place comme soutien à l'économie locale à l'échelle de Mauges Communauté. Spécialement conçu pour les entreprises et les particuliers, ce dispositif est utilisable dans plus de 400 commerces et services partenaires.

En 2023, ont été créés les réseaux sociaux KDôMauges : chaque chargée de mission économie commerce anime ces réseaux en mettant en avant des portraits de commerçants adhérents au dispositif et en créant des jeux concours afin de faire gagner des chèques Kdomauges aux citoyens

Depuis 2022, un partenariat avec la direction communication, un calendrier de l'Avent des commerçants est organisé sur le réseau social Instagram, 10 chèques KDôMauges sont à gagner sous certaines publications.

RÉALISATION  
DES CHÈQUES  
KDÔMAUGES :  
JUN 2020

CRÉATION DES  
RÉSEAUX SOCIAUX  
FACEBOOK,  
INSTAGRAM  
ET LINKEDIN :  
JANVIER 2023

CRÉATION DU  
CALENDRIER  
DE L'AVENT DES  
COMMERÇANTS : 2022  
(CHAQUE ANNÉE)

BUDGET (TTC)  
**100 €**





## Étude de revitalisation du centre-bourg de Jallais

### Une réflexion lancée pour redynamiser le centre-bourg de Jallais

Une prestation est engagée par la collectivité afin de répondre à 7 enjeux prioritaires pour la commune de Jallais :

1. Embarquer les acteurs du centre-bourg dans une vision commune des enjeux du commerce de demain
2. Réaliser un bilan de la structuration du commerce et de ses évolutions depuis 10 ans
3. Intégrer les nouveaux usages et modes de vie
4. Identifier les défis à relever pour le commerce et l'économie de proximité au regard des évolutions potentielles à 5, 10 et 15 ans de la population
5. Impulser un projet de développement commercial pour réinventer l'attractivité en lien avec les usages et citoyens
6. Concevoir une stratégie axée sur les nouvelles formes d'activités de proximité, la restructuration des linéaires commerciaux et le réenchantement des espaces publics
7. Traduire la stratégie en actions concrètes et opérationnelles pour réussir la transformation du centre-bourg avec des victoires rapides à moins de 3 ans.

RÉALISATION DE  
L'ACTION  
AVRIL 2025

BUDGET (TTC)  
**16 950 €**

## Événements en partenariat avec Mauges Communauté

### Des temps forts à destination des jeunes et de l'emploi

Un travail en partenariat avec Mauges Communauté est réalisé pour les événements suivants :

- Les RDV de l'emploi Beaupréau-en-Mauges/ Montrevault-sur-Èvre organisé chaque année
- Le forum Job Jeunes (+16 ans)
- Le parcours Ecl'or (Engagement Collectif pour L'OrientatIon des jeunes) : parcours d'orientation pour les jeunes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> pour découvrir le monde professionnel, des secteurs d'activités, des métiers...

RDV DE L'EMPLOI :  
MARS 2024, MARS 2025

FORUM JOB JEUNES :  
AVRIL 2025

LE PARCOURS ECL'OR :  
SEPTEMBRE 2025 À JUIN  
2026

## Folles Journées pour Entreprendre

RÉALISATION DE  
L'ACTION  
CHAQUE ANNÉE,  
EN OCTOBRE,  
DEPUIS 2022

### Des ateliers organisés à Beaupréau-en-Mauges chaque année sur une thématique différente

Dans le cadre de l'événement annuel des Folles Journées pour Entreprendre (5 jours) organisé par Les Maisons de la Création et de la Transmission d'Entreprises 49 (MCTE), plus de 50 rendez-vous sont planifiés sur tout le département à destination des porteurs de projet et entrepreneurs.

Chaque année, un atelier ou une animation est organisé à Beaupréau-en-Mauges autour d'une thématique différente.

2022 : Entreprendre à Beaupréau-en-Mauges

2023 : Booster votre visibilité grâce aux réseaux sociaux

2024 : S'installer et entreprendre différemment en agriculture

2025 : Thème en cours de réflexion

Participer à cet événement permet de faire rayonner notre territoire à l'échelle du département.

## Procédure licences de débit de boissons permanent

RÉALISATION DE  
L'ACTION  
DECEMBRE 2023

### Le suivi et le recensement des licences de débit de boissons à caractère permanent

Mise en place d'une procédure permettant d'assurer le suivi et le recensement des licences de débit de boissons à caractère permanent, afin de garantir le respect du quota réglementaire sur le territoire.

Cette démarche a pour objectifs :

assurer un suivi rigoureux des licences sur le territoire communal,

veiller au respect du quota réglementaire fixé par l'État,

garantir la conformité des dossiers transmis à la préfecture.



## Procédure et tarifs de l'occupation du domaine public

### Une gestion rigoureuse et équitable de l'occupation du domaine public

Dans le but d'assurer une gestion rigoureuse et équitable de l'occupation du domaine public (terrasses, rampes d'accès, distributeurs automatiques, etc.), une procédure de recensement et de suivi a été mise en place sur l'ensemble du territoire.

Cette démarche a pour objectifs :

Identifier et recenser systématiquement toutes les installations ou aménagements présents sur le domaine public.

Mettre à jour régulièrement une base de données centralisée avec la nature, la localisation, la surface et la durée de chaque occupation.

Vérifier la conformité des autorisations délivrées et détecter les occupations non autorisées.

•Garantir que chaque occupation fasse l'objet d'une redevance conformément à la réglementation en vigueur.

RÉALISATION DE  
L'ACTION  
OCTOBRE 2024 :  
PROCÉDURE ET TARIFS  
ODP

2025 : RÉDACTION DES  
CONVENTIONS

## Le maintien du dynamisme des centres-bourgs

### Entreprendre à Beaupréau-en-Mauges

#### Un parcours pour créer ou reprendre une entreprise

Beaupréau-en-Mauges s'est lancé dans le dispositif « Entreprendre », initié par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI). Cette initiative a permis d'attirer des porteurs de projet en détectant les chefs d'entreprise qui sont dans une démarche de transmission, de recenser les locaux disponibles, d'identifier et d'accompagner les porteurs de projets intéressés par des opportunités d'affaires sur le territoire et de mettre en relation les créateurs, repreneurs, cédants, partenaires et élus.

RÉALISATION DE  
L'ACTION  
OCTOBRE 2022

BUDGET (TTC)  
**7 920 €**

### Étude de l'offre commerciale de Beaupréau-en-Mauges

#### Une étude en amont du dispositif Entreprendre pour connaître les besoins

En amont de l'opération « Entreprendre à Beaupréau-en-Mauges », il est nécessaire de mener au préalable une étude auprès des professionnels du commerce et des consommateurs. Cette étude permet d'avoir une connaissance précise de projets de développement et de transmission, de leur rayonnement géographique en termes d'attractivité et d'identifier les activités commerciales de proximité sous-dimensionnées ainsi que les besoins de la population.

RÉALISATION DE  
L'ACTION  
FEVRIER 2020

BUDGET (TTC)  
**16 560 €**

### Création du guide du commerçant et mise en avant dans le Mag

#### Des supports de communication pour accompagner et valoriser les acteurs économiques

Le guide du commerçant a été conçu pour accompagner les acteurs économiques et porteurs de projet dans leurs démarches et faciliter le respect des règles encadrant l'activité commerciale. Dans ce guide se trouvent les réponses aux questions techniques, administratives et économiques, ainsi que les coordonnées des services à contacter en fonction des besoins. Ce document est transmis à l'installation. De plus, lors de son installation le commerçant est mis en avant dans le Mag de Beaupréau-en-Mauges dans la rubrique « De nouveaux talents ».

RÉALISATION DE  
L'ACTION  
SEPTEMBRE 2023

BUDGET (TTC)  
**377 €**

# LA SANTÉ



## Communication sur les projets autour de la santé

### Favoriser les échanges entre les partenaires de la santé pour porter une politique d'attractivité commune

La commune s'est engagée depuis le nouveau mandat dans une politique de santé innovante et transversale. À cet effet, et dans le but de rendre lisible le panel d'offres proposées aux professionnels de santé du territoire, la commune s'est associée à différents partenaires internes et externes (CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé), professionnels libéraux, Mauges Communauté, acteurs économiques, hôpital local, agence de recrutement...). Ces partenariats visent à faire voir l'implication de la Ville dans la santé tout en déclinant les diverses possibilités d'installation pour les professionnels. C'est aussi une occasion de faire connaître le territoire auprès d'un plus large réseau.

RÉALISATION DE  
L'ACTION  
JUN 2025 AVEC  
L'AGENCE DE  
RECRUTEMENT

BUDGET (TTC)  
**3 600 €**

## Ouverture de centres de santé communaux

### Favoriser l'accès aux soins

En raison des différents départs de médecins sur la commune, la collectivité s'est emparée de cette question et a décidé de proposer des postes salariés par le biais de la création de centres de santé. Ainsi, et afin de favoriser une répartition équitable des soins, la commission santé souhaite à terme proposer trois centres de santé : un à Gesté, qui a ouvert en mai 2025 ; un à Jallais qui a obtenu une autorisation de l'ARS et un à Beaupréau. À Beaupréau, un travail avec l'hôpital local a été initié pour mutualiser des ressources et travailler de façon conjointe. Une convention de partenariat a été signée.

RÉALISATION DES  
ACTIONS DEPUIS  
MAI 2025 AVEC  
L'OUVERTURE D'UN  
CENTRE DE SANTÉ À  
GESTÉ

BUDGET (TTC)  
**218 000 €**

## Rendez-vous de la santé

RÉALISATION DE  
L'ACTION  
UNE FOIS / AN DEPUIS  
2023

BUDGET (TTC)  
**3 000 €**

(par édition)

### Sensibiliser les habitants aux différentes thématiques de santé publique

Dans un contexte où l'accès aux soins de la commune s'est dégradé, la commune a souhaité développer des actions de prévention pour sensibiliser les habitants aux différentes thématiques de santé publique. Ainsi, chaque année, des partenaires et des professionnels de santé sont mobilisés pour se faire connaître, expliquer ce qu'ils font et surtout pour inciter les habitants à adopter des comportements favorables à leur santé. La première édition parlait de la santé en général, la seconde édition s'est portée sur la nutrition tandis que la troisième s'est axée sur le dépistage des cancers avec la présence du Côlon Tour.



## Mise en place d'ateliers pour les personnes atteintes de cancer

RÉALISATION DES  
ACTIONS DEPUIS 2024

### Être au plus près des besoins des habitants

En raison de la sollicitation d'habitants sur la question des soins de supports en oncologie ; qui correspondent à l'ensemble des soins et soutiens pouvant être proposés à une personne atteinte de cancer pour lui offrir la meilleure qualité de vie possible ; la collectivité s'est associée au Centre Social Evre et Mauges pour mettre en place des activités au plus proche des habitants du territoire. Ainsi, depuis début 2024, les personnes souffrant de cancer peuvent s'inscrire à différents soins de support proposés : sport adapté, groupe de parole avec psychologue ou encore atelier de socio-esthétique.

## Soutien aux professionnels de santé

RÉALISATION DE  
L'ACTION DEPUIS  
2020

### Accompagner les professionnels et structurer l'offre de soins

L'attractivité du territoire est un enjeu important tout comme l'est la fidélisation des professionnels déjà en place sur le territoire. Pour ce faire, la collectivité soutient les professionnels dans leurs actions et projets à destination d'habitants (mise à disposition de salles, relai de communication...). À cet égard, la commune soutient également les initiatives de regroupement de professionnels de santé telle que la création d'une Collectivité professionnelle de santé ; la CPTS des Mauges, qui agit au quotidien sur des objectifs d'accès aux soins et de prévention. La commune participe dans ce cadre à divers groupes de travail en lien avec les différents acteurs du territoire.

# L'AMÉNAGEMENT ET LA RÉHABILITATION DE L'ESPACE URBAIN

## OPAH-Ru : amélioration des façades du cœur de bourg



### RÉALISATION DE L'ACTION 2020 À 2024

**BUDGET (TTC)**  
concernant le volet  
patrimonial, un budget  
de 400 000 € avait  
été consacré pour les  
subventions versées  
aux propriétaires pour  
rénover leur façade

Actuellement, 33 984€  
ont été versés pour 9  
dossiers.

22 364 € pour 7 dossiers  
restent à verser sur  
2025/2026 (en attente de  
la fin des travaux).

### Un volet dédié pour permettre de subventionner des linéaires de façades prioritaires

L'OPAH-Ru de Beaupréau-en-Mauges débuté en 2020 a pris fin en janvier 2025. Parmi ces 9 volets d'action, un volet était consacré à l'amélioration des façades de cœur de bourg. Un linéaire de façades prioritaires a été identifié pour chacune des 10 communes déléguées en lien avec les interventions prévues ou réalisées sur les espaces publics durant le temps de l'OPAH-RU. Un règlement d'octroi des aides ainsi qu'une charte chromatique ont été réalisés en 2021 pour permettre de subventionner le linéaire de façades prioritaires. Le règlement a été modifié en 2024 afin d'élargir le dispositif à toutes les façades situées dans les périmètres OPAH-RU des 10 communes déléguées, et non plus uniquement sur les secteurs jugés prioritaires.

## La traversée du bourg de La Chapelle-du-Genêt

### RÉALISATION DES ACTIONS JUILLET 2025

**BUDGET (TTC)**  
**1 170 000 €**

### Un aménagement pour offrir plus de place aux mobilités douces et végétaliser le centre-bourg

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) a rendu en 2023 les résultats d'une étude de programmation pour la requalification du centre-bourg de La Chapelle-du-Genêt. L'objectif était de proposer des scénarios afin d'apaiser la circulation sur la route départementale RD756, de créer des stationnements, d'offrir plus de place aux mobilités douces et de végétaliser le centre-bourg afin que ce lieu de vie soit sécurisé et agréable.

La première étape consiste à rénover la RD756, axe à forte circulation et qui génère des vitesses excessives, sur la traversée du bourg, en prenant en compte les objectifs de circulation apaisée, de mobilités douces et de réalisation qualitative.

# Le développement d'un urbanisme circulaire

## Construire la ville sur la ville



ACTIONS DE  
MANDAT

### Une reconquête urbaine en privilégiant un cadre de vie de qualité

Dans un contexte de préservation de l'espace agricole, l'étalement urbain ayant montré ses limites, l'objectif consistait à identifier les gisements fonciers stratégiques au sein des bourgs pour engager des projets de reconquête urbaine privilégiant un cadre de vie de qualité. De lourds investissements ont été engagés pour la maîtrise foncière de sites stratégiques. Parallèlement, des études préalables de requalification urbaine ont été menées en amont de ces projets. Celles-ci, produites en concertation avec les habitants, les commerçants et les opérateurs privés et publics des programmes d'habitat visent à garantir, à chacun d'entre nous, par des aménagements de qualité accessibles aux nouvelles formes de mobilités, un cadre de vie agréable et dynamique au sein de nos centres-bourgs.

Les livraisons :

- Evolutions du Plan local d'Urbanisme (PLU), (3 déclarations de projets, modification N°1) pour accompagner des projets structurants : collège public, implantations ou extensions d'entreprises, cinéma, etc.
- Création d'un observatoire foncier : carte des gisements fonciers élaborée dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Mauges Communauté.
- Acquisitions foncières stratégiques : hôtel de Jallais, ancien site Terrena à Villedieu-la-Blouère pour opérations habitat et/ou commerces, réserve foncière de la Chardonnerie pour implantation du futur collège. Montant d'investissement global : 800 000 €.
- Études urbaines : choix d'implantation du futur collège (11 427 €), traversée de La Chapelle-du-Genêt (9240 €) et requalification urbaine centre-bourg de Jallais (1 4125 €).
- Reconquête de friches urbaines : friches industrielles Humeau (lotissement de la Déchaisière) et Couilleau-FABEM (résidence habitat pour personnes âgées, salle associative, logements intermédiaires pour les familles) à Gesté pour des opérations d'habitat et d'équipement.
- Projet de requalification urbaine pour un programme mixte d'habitat public et privé sur le site de Bois-Château (ex-site industriel TERRENA) à Villedieu-la-Blouère.
- Reconquête de friche agricole à la Gagnerie sur Saint-Philbert-en-Mauges pour développer l'habitat (13 lots libres).
- Programme de démolition-reconstruction d'habitat public à Jallais pour amélioration de la performance énergétique et densification (18 logements au lieu de 10 sur la même emprise foncière).

# La réduction de l'impact environnemental et climatique

## Gestion différenciée des espaces verts



RÉALISATION DE L'ACTION DEPUIS 2023

### Adapter l'entretien selon l'usage et la fréquentation du lieu

La commune de Beaupréau-en-Mauges a mis à jour son plan de gestion différenciée sur ses espaces verts. Cette méthode consiste à adapter l'entretien selon l'usage et la fréquentation du lieu. Ainsi, une zone peu fréquentée sera entretenue de manière à laisser davantage s'exprimer la biodiversité (via des fauches moins régulières par exemple). Les objectifs de cette technique sont multiples : optimiser le travail des agents (redéploiement et amélioration de l'entretien sur des zones à fort enjeu) et faire entrer la nature en ville. De fait, en 2023, trois zones tests (à Gesté, La Jubaudière et Beaupréau) ont été gérées de cette manière. En 2024, la commune a étendu la démarche à 13 zones. L'objectif de 2025 est de conforter ce qui a été fait en 2024.



## Beaupréau, pôle de centralité

### Aménagement des abords du site de La Loge

RÉALISATION DES ACTIONS EN DÉCEMBRE 2025

#### Concilier intermobilité entre les pôles et environnement agréable

Le site de La Loge, avec ses équipements administratifs (Hôtel de Ville et siège de Mauges Communauté) et culturels (Centre culturel de La Loge, école de musique et médiathèque) est identifié comme une polarité importante pour la commune et pour le territoire. Son positionnement stratégique le long de la RD752 constitue un point important concernant la mobilité.

L'opération consiste à qualifier cette frange urbaine de la rocade afin de faciliter la mobilité entre les pôles d'attraction du territoire tout en permettant le développement des pôles administratifs et culturels dans un environnement qualitatif et pratique (intermodalité) mais aussi respectueux de l'environnement (conservation des arbres anciens, mobilités douces).

BUDGET (TTC)  
**1 413 261 €**

## Le développement d'équipements structurants et le maintien de la densité des services

### Actions et animations pour apprendre

ACTION  
DE MANDAT

#### Favoriser l'accès des enfants à l'ensemble des services proposés sur le territoire

Afin de favoriser l'accès des enfants à l'ensemble des services proposés sur le territoire, des actions d'apprentissages continues sont réalisées et conduites pendant le temps scolaire ou extrascolaire en fonction des programmes proposés. Les éducateurs sportifs interviennent, à la demande, dans le cadre des activités d'accueil de loisirs depuis septembre 2024.



### Étude de la reprise de la périscolaire de Saint-Philbert-en-Mauges

RÉALISATION  
DE L'ACTION EN  
SEPTEMBRE 2023

#### Un accueil périscolaire dans chaque commune déléguée

En fin d'année 2019, les parents gestionnaires de la périscolaire associative de Saint-Philbert-en-Mauges sollicitaient les élus pour que cette activité soit reprise par la commune. Après étude du transfert, une garderie municipale a été créée venant en appui du maintien de l'école de Saint-Philbert-en-Mauges et apportant ainsi un soutien à la parentalité. Ainsi, chaque commune déléguée bénéficie d'un accueil périscolaire.

## Réhabilitation et extension de la Maison de l'Enfance de Beaupréau

### L'aboutissement d'un projet engagé au précédent mandat

Depuis sa création en 2009, les effectifs ont doublé. L'accueil périscolaire et le centre de loisirs s'organisaient sur 3 sites. Aujourd'hui, grâce à la réhabilitation des 400 m<sup>2</sup> et à l'extension de 500 m<sup>2</sup>, les 140 enfants âgés de moins de 7 ans viennent en périscolaire. Les enfants en classes CE et CM des 2 écoles sont accueillis à Jules Ferry pour lequel il est envisagé de réorganiser des salles plus adaptées à la périscolaire et à proximité de la cour pour la rentrée 2025.

Durant les vacances, en accueil de loisirs et le mercredi, les enfants sont tous réunis sur le site de la Maison de l'Enfance. Les activités sont animées par l'association Récréamômes. De plus un espace nommé « maison Pirouette » est dédié au Relais Petite Enfance pour les matinées récréatives avec les assistantes maternelles, le lieu d'accueil enfant/parent.

RÉALISATION DE  
L'ACTION  
DEPUIS LE DÉBUT DE  
MANDAT

BUDGET (TTC)  
un investissement  
total de  
2 644 362,52 €,  
reste à charge  
pour la commune 30 %  
du montant total soit :  
787 289,36 €,  
grâce au soutien  
financier des  
partenaires  
(Région, DSIL, CAF)





# L'animation du territoire

**Cohésion sociale, cadre de vie, services  
aux habitants...  
Favoriser le bien vivre ensemble**

# LA PARTICIPATION ET LES INITIATIVES CITOYENNES

## Projet de pôle culturel à l'église Saint-Martin de Beaupréau

RÉALISATION DE L'ACTION DE 2021 À 2023

BUDGET (TTC)  
**85 383 €**

### Deux années d'échanges, de réflexion et d'études

Avant d'engager le projet de pôle culturel sur le site de La Loge, une démarche de concertation a été lancée afin d'étudier la faisabilité d'une implantation à l'église Saint-Martin de Beaupréau. Un comité technique citoyens (COTECH) a ainsi été mis en place. Il a rassemblé des riverains de l'église, des représentants d'associations, des commerçants ainsi que des paroissiens. L'objectif : explorer collectivement la possibilité de faire de l'église un lieu culturel ouvert à tous.

Ce travail participatif s'est traduit par :

11 réunions de COTECH, en collaboration avec le CAUE et M. Geoffroy, expert en patrimoine,  
10 entretiens qualitatifs menés par un sociologue, complétés par une analyse sociologique sur la place de l'église dans la vie locale,

4 visites de terrain,  
4 réunions publiques,

Soit deux années d'échanges, de réflexion et d'études.

Malgré l'investissement important de tous les acteurs impliqués, la décision finale de reconversion n'a pas été validée par l'évêché, mettant fin à cette piste.

Le projet de pôle culturel se fera donc sur le site de la Loge

## La création des conseils consultatifs citoyens

### Créer la première instance citoyenne du territoire : 10 conseils consultatifs à Beaupréau-en-Mauges

Les conseils consultatifs ont été créés pour renforcer le lien de proximité entre élus et habitants. Leur rôle est multiple : réfléchir à l'amélioration des pratiques démocratiques, être associés aux démarches de concertation, contribuer à l'animation locale au travers d'initiatives citoyennes. Un conseil consultatif a été constitué dans chaque commune déléguée afin de garantir une représentation locale et de favoriser l'implication de chacun. Les thématiques de travail abordées sont : amélioration cadre de vie et environnement ; économie et mobilité ; vie sociale et animation.

LANCEMENT DE L'ACTION EN 2021

COMPRÉHENSION DU RÔLE ET DU FONCTIONNEMENT EN 2022

CRÉATION ET APPLICATION DE LA CHARTE CITOYENNE EN 2022

DÉBUT DE CRÉATION DES PROJETS À PARTIR DE 2023 JUSQU'À FIN 2025

CHAQUE PROJET EST RÉALISÉ DANS UNE COMMUNE DÉLÉGUÉE

BUDGET (TTC)  
15 € par habitants

Budget global sur 6 ans :  
324 000 €

Réalisé en avril 2025 :  
78 723, 90 €

## Les initiatives citoyennes

### LANCEMENT DES ACTIONS EN 2023

**BUDGET (TTC)**  
30 000 € : appel à projets environnement

30 000 € : appel à projets sport

### Deux appels à projets : « Cultivons aujourd'hui la nature de demain » et « Déclare ta flamme pour la passion du sport »

Dans sa feuille de route, la commission Participation et Initiatives Citoyennes (PIC) a la volonté de soutenir et d'encourager les initiatives citoyennes. La première année, la commission a soutenu le projet des Rando'nettes et la monnaie locale. Puis, il a été lancé des appels à projets concernant des sujets d'actualité : environnement et sport. L'objectif était que le citoyen puisse être acteur de son projet et qu'il s'engage pour améliorer le cadre de vie de son territoire.

Les projets de l'appel à projets environnement se sont réalisés sur l'année 2023/2024. 8 projets sont réalisés comme une micro-forêt à Beaupréau, un verger à La Jubaudière, un jardin d'ornement à La Poitevinière, une micro forêt à l'étang des lavandières à Villedieu-la-Blouère, un refuge à papillons à Beaupréau, Gestré fruité à Gesté, une aire de pique-nique et une sensibilisation à la mare derrière l'entreprise La Croix.

Les projets de l'appel à projets sport sont fléchés sur 2024/2025. 3 projets ont été retenus : Les olympiades (fait), un parcours de santé dans le parc de Beaupréau (en cours) et une station de fitness au Pin-en-Mauges (en cours).

## La création d'un Comité des Sages



### LANCEMENT DE L'ACTION EN 2022

**BUDGET (TTC)**  
2 000 € / an

### Un autre regard sur la Ville

Créé en 2022, le Comité des Sages de Beaupréau-en-Mauges rassemble des habitants retraités volontaires, engagés dans une réflexion citoyenne au service de l'intérêt général. Pensé comme un espace de dialogue et de contribution aux politiques locales, ce comité s'est progressivement mis en place. Il a notamment abouti, en partenariat avec le CCAS (Centre Communal d'action sociale), à l'organisation en 2025 d'une soirée thématique sur la prévention des chutes chez les seniors, pour donner suite à l'enquête sur le bien vieillir. Cette initiative a permis de sensibiliser largement le public âgé aux risques à domicile et de présenter les acteurs du territoire spécialisés dans l'adaptation des habitants.



## Chantiers jeunes « Graine de citoyens »

LANCEMENT DE  
L'ACTION DURANT  
LE MANDAT ET EN  
2024 POUR LES  
CHANTIERS «GRAINE  
DE CITOYENS»

### Sensibiliser à la citoyenneté et à l'implication

Trois chantiers jeunes « Graine de citoyens » ont été proposés sur les 3 quartiers en 2024, pour permettre aux jeunes de mieux connaître leur commune. Ils ont eu l'occasion d'échanger avec le maire, des élus, des responsables d'associations et de parcourir un des quartiers pour identifier des éléments significatifs sur Beaupréau-en-Mauges. D'autre part, des actions citoyennes sont conduites par certaines communes déléguées (collecte de denrées alimentaires lors de la campagne, embellissement de la commune,...). Ces actions représentent toujours un enrichissement pour tous, adultes et jeunes.



## Balisage des sentiers de randonnée à Gesté

LANCEMENT DES  
ACTIONS EN 2025

### Accompagner les initiatives citoyennes liées aux sentiers de randonnée

Le service des sports accompagne les initiatives citoyennes qui œuvrent à la promotion des chemins de randonnée. Prévue en 2025 à Gesté, un groupe de bénévoles va baliser les sentiers. Cette participation active de la population permet de renforcer le lien social, d'assurer une maintenance continue des chemins et de sensibiliser aux enjeux environnementaux.

## LA VIE DE FAMILLE



### Animations intergénérationnelles

ACTION DE  
MANDAT

#### Des liens pour créer des échanges et bâtir des projets collectifs

Des animations intergénérationnelles sont proposées pour le plaisir de tous. Dans le cadre des accueils de loisirs ou des chantiers jeunes ; des bénévoles sont associés pour créer, par exemple, du mobilier urbain avec des palettes, baliser un sentier... Les chantiers « Graine de citoyens » conduits en 2024 ont permis la rencontre et des échanges riches pour découvrir la commune.



### Valorisation de la jeunesse

ACTION DE  
MANDAT

#### Des temps forts pour communiquer sur la réussite et l'engagement des jeunes

Les jeunes sont mis à l'honneur au sein des communes déléguées lors des vœux, par exemple : réussite dans un parcours d'apprentissage, une performance sportive, une responsabilité au sein d'une junior association...

Les chantiers jeunes sont mis en valeur lors de la soirée de restitution des chantiers réalisés durant l'année. Les jeunes ont l'occasion de présenter leur réalisation, réussites et difficultés, devant leurs parents, les animateurs jeunesse du centre social et les élus. Une soirée qui permet de faire du lien entre tous et de valoriser les jeunes dans leurs actions.

## Convention Territoriale Globale

ACTION DE  
MANDAT

### **Un dispositif pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction de la jeunesse**

Le Contrat Enfance Jeunesse (fin en 2022) a été transformé en Convention Territoriale Globale (CTG) portant sur les thématiques : social, enfance, mobilité, handicap, logement, accès aux droits, vie sociale. La définition des projets politiques a été travaillée sur la période 2020-2021. L'organisation du comité de pilotage petite enfance, Réseau Petite Enfance, Lieu d'accueil enfants-parents, enfance, jeunesse, se poursuit au moins une fois par an avec les partenaires. Les actions sont mises en œuvre sur la période 2022-2026 par les différents partenaires.

## Projet Éducatif de Territoire (PEDT)

ACTION DE  
MANDAT

### **La mise en place d'activités participatives qui favorisent l'implication des enfants**

Le Projet Éducatif se renouvelle tous les 3 ans, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale. Les actions éducatives englobent aussi bien la culture, le sport, la restauration, les loisirs que la prévention, la sensibilisation à l'environnement et l'accompagnement à la parentalité. De nouveaux axes éducatifs ont été travaillés pour la période 2024-2027, en concertation avec l'ensemble des partenaires éducatifs locaux dans une volonté de complémentarité et de continuité éducative des acteurs du territoire au service des enfants.

Les actions s'inscrivent selon ces orientations prioritaires : bien vivre ensemble, gagner en autonomie, accueillir en toute qualité.

## L'accès à la scolarité

### Classe passerelle

ACTION DE  
MANDAT

#### Une transition entre multi-accueil et écoles

Les jeunes enfants entrant à l'école et ayant fréquenté la crèche municipale ou associative peuvent bénéficier d'un accompagnement pour assurer une transition vers l'école. L'enfant va à l'école le matin et peut venir à la crèche l'après-midi, durant quelques mois. Cette formule appelée « classe passerelle » se fait à Jallais pour les enfants des 2 écoles. Elle est fléchée dans le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) pour que cela soit possible dans les autres multi-accueils. La commune de Villedieu-la-Blouère la met en place en 2025.

### Sauvegarde de l'école privée de Saint-Philbert-en-Mauges

RÉALISATION  
DE L'ACTION  
2022

BUDGET (TTC)

**11 384 €** : coût  
annuel restauration

**12 010 €** : coût  
annuel garderie

#### Reprise de la restauration scolaire et de la garderie

Pour sauvegarder l'école de Saint-Philbert-en-Mauges, la commune a repris la restauration scolaire gérée auparavant par une association, et a mis en place une liaison chaude.

# L'épanouissement des enfants dans le cadre scolaire

## Mutualisation des espaces collectifs (périscolaire, restaurant scolaire, accueil de loisirs)

**ACTION DE  
MANDAT**

### Un aménagement des infrastructures et des services

Les services périscolaire et restaurant scolaire sont très sollicités par les familles. Les locaux sont parfois saturés et il faut penser à adapter les espaces. La commune cherche à mutualiser les services dans la mesure du possible, qui sont utilisés tour à tour, tout en respectant les réglementations. Plusieurs sites sont concernés par ces modifications (Jallais, Villedieu-la-Blouère, Gesté, Beaupréau). À Villedieu-la-Blouère, cette mutualisation a été rendue possible avec l'investissement dans du mobilier modulable (achat en 2024).

## Étude pour la réorganisation des services de la Maison de l'enfance à Jallais

**ACTIONS NON  
RÉALISÉES À CE JOUR**

### L'adaptation des bâtiments aux besoins des services

Les locaux de la Maison de l'Enfance datant de 2009, sont devenus trop exigus pour accueillir tous les enfants en périscolaire et au restaurant scolaire. Le multi-accueil manque de place, notamment pour la préparation des repas. La ludothèque aurait besoin de doubler sa surface actuelle. La salle du Four à Ban a été adaptée provisoirement pour compléter l'accueil des enfants en périscolaire, ALSH et restaurant scolaire. Les services sont organisés sur 2 sites en attendant de mener une étude globale sur le centre-bourg de Jallais.

## Rencontres avec les partenaires de l'éducation

**ACTIONS RÉALISÉES  
DEPUIS 2021**

### Le soutien aux équipes éducatives et le renforcement des liens

Des rencontres sont programmées chaque année avec les directeurs/trices des écoles privées et publiques, les inspectrices, les OGEC, les élus et la commission affaires scolaires et les directrices des écoles publiques et les inspectrices. Ces réunions servent à soutenir les équipes éducatives, renforcer les liens de partenariat et notamment définir la sectorisation scolaire.

## Le soutien de la petite enfance et de la jeunesse

### Création d'un guide Petite Enfance

ACTION DE MANDAT  
ET GUIDE PETITE  
ENFANCE EN  
DÉCEMBRE 2023

#### Un accès facilité aux informations nécessaires aux jeunes familles

Souhaitant soutenir la parentalité et faciliter l'accès aux informations nécessaires aux jeunes familles, un guide de la Petite Enfance a été créé et actualisé en décembre 2023. Il est mis à disposition dans les structures d'accueil, le Relais Petite Enfance, les maisons de santé ainsi que dans les mairies déléguées et sur le site de la commune. De plus, des temps d'accueil sont organisés sur certaines communes déléguées, aux vœux ou à l'accueil des nouveaux arrivants pour que les jeunes familles se fassent connaître.

### Offre en modes de garde adaptée aux besoins des familles

ACTION DE  
MANDAT

#### Le suivi constant de l'évolution de la demande et de l'offre en modes de garde

L'offre et la demande en modes de garde sont très variables d'une année à l'autre. Pour suivre au mieux ces évolutions, des comités de pilotage sont organisés chaque année réunissant les partenaires de la petite enfance et de l'enfance. Ils permettent d'assurer des liens réguliers avec les services et les élus de Beaupréau-en-Mauges, les associations, les structures privées et la CAF, la PMI, la SDJES. Ces instances servent de veille globale où l'on cherche ensemble des adaptations possibles concernant l'évolution des modes de garde face aux besoins exprimés par les familles, par l'intermédiaire des différents acteurs du territoire.

## Relais Petite Enfance (RPE)

### Une porte d'entrée destinée aux jeunes parents

Dans le but de soutenir la parentalité et de poursuivre la politique d'accueil des jeunes familles, le RPE (Relais Petite Enfance) est une porte d'entrée essentielle pour celles-ci. Le RPE est animé par le centre social et il est en lien régulier avec les élus et la direction Éducation de Beaupréau-en-Mauges. Il peut aider les familles à trouver un mode de garde et répondre à leurs questions en les orientant vers les professionnels adaptés à leurs besoins.

LANCEMENT DES  
ACTIONS DURANT LE  
MANDAT

BUDGET (TTC)  
subventions de  
Beaupréau-en-Mauges  
au centre social, action  
soutenue par la CAF

## Regard sur les évolutions et les besoins du secteur économique

### Une vision nécessaire afin de mieux appréhender les besoins des familles

En début de mandat, la demande en modes de garde était forte et bien supérieure à l'offre. Il a été nécessaire de consulter à deux reprises le service économie de Mauges Communauté pour connaître les évolutions des entreprises afin de mieux appréhender les besoins des familles. Par la suite, de nouvelles réponses sont arrivées avec l'ouverture d'une 3<sup>e</sup> micro-crèche à Beaupréau, une nouvelle MAM et l'ouverture d'une micro-crèche à Jallais. Les multi-accueils municipaux et de l'association Récréamômes ont adapté leur nombre de places crèches pour mieux répondre aux demandes des familles. Ces nouveautés ont permis de répondre plus aisément aux demandes.

LANCEMENT DES  
ACTIONS EN 2021 ET  
2022

BUDGET (TTC)  
subventions de  
Beaupréau-en-Mauges  
au centre social, action  
soutenue par la CAF

## Etat des lieux et prospections

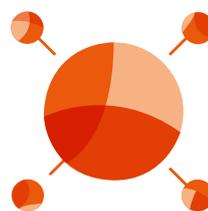
### Une veille permanente pour anticiper les besoins des jeunes parents

La prospection s'effectue en continue. Un état des lieux des structures avec des études conduites par la commune et la CAF permettent d'envisager des prospections. En 2024, une enquête a été réalisée auprès de futurs parents et parents ayant des enfants âgés de 0 à 3 ans. Les réponses exprimées permettent de confirmer les besoins dans les domaines de la santé, des mobilités et la difficulté à trouver un mode de garde de son choix à proximité de son lieu d'habitation.

ENQUÊTE AUPRÈS DES  
FAMILLES RÉALISÉE  
EN 2024

## L'APPROPRIATION NUMÉRIQUE

### Déploiement du haut débit sur le territoire communal



#### Garantir à tous les habitants un accès au très haut débit (THD)

La commune de Beaupréau-en-Mauges s'engage pleinement dans le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble de son territoire, en remplacement du réseau cuivre vieillissant. Grâce à son adhésion à Anjou Fibre, l'objectif est de garantir à tous les habitants un accès au très haut débit (THD) et aux offres triple play (Internet, téléphonie, télévision). Cette modernisation soutient le télétravail et renforce l'attractivité locale. Aujourd'hui, 99 % des foyers sont déjà éligibles. Disposer du THD est devenu le critère numéro un lors de l'achat d'un logement, devant la proximité des écoles ou des services.

LANCEMENT DES  
ACTIONS : 2019 - 2024

BUDGET (TTC)  
aucun investissement  
pour la Ville  
subventions Région,  
Département, Etat et  
financement privé

## Le développement de l'information numérique

### Réseaux sociaux

#### Une stratégie de communication dynamique pour informer les habitants, valoriser les initiatives locales et renforcer le lien avec le territoire

Tout au long du mandat, la Ville de Beaupréau-en-Mauges a développé une stratégie de communication dynamique sur les réseaux sociaux pour informer les habitants, valoriser les initiatives locales et renforcer le lien avec le territoire. Facebook relaie les actualités municipales, les événements locaux et les services du quotidien. Instagram met en lumière le patrimoine, la vie associative et les temps forts en images. LinkedIn cible les professionnels et partenaires en diffusant les offres d'emploi, les projets structurants et les actions économiques. Cette stratégie, pilotée par la direction communication et de la participation citoyenne, permet de toucher un large public et de renforcer l'attractivité de la commune.

LANCEMENT DU  
COMPTE INSTAGRAM  
EN DÉCEMBRE 2020

BUDGET (TTC)  
**2 238 €**  
pour le lancement du  
compte Instagram

## Un nouveau site Internet pour la ville

ACTION RÉALISÉE EN  
MARS 2025

BUDGET (TTC)  
**20 100 €**

### Un nouveau dispositif web adapté aux enjeux digitaux

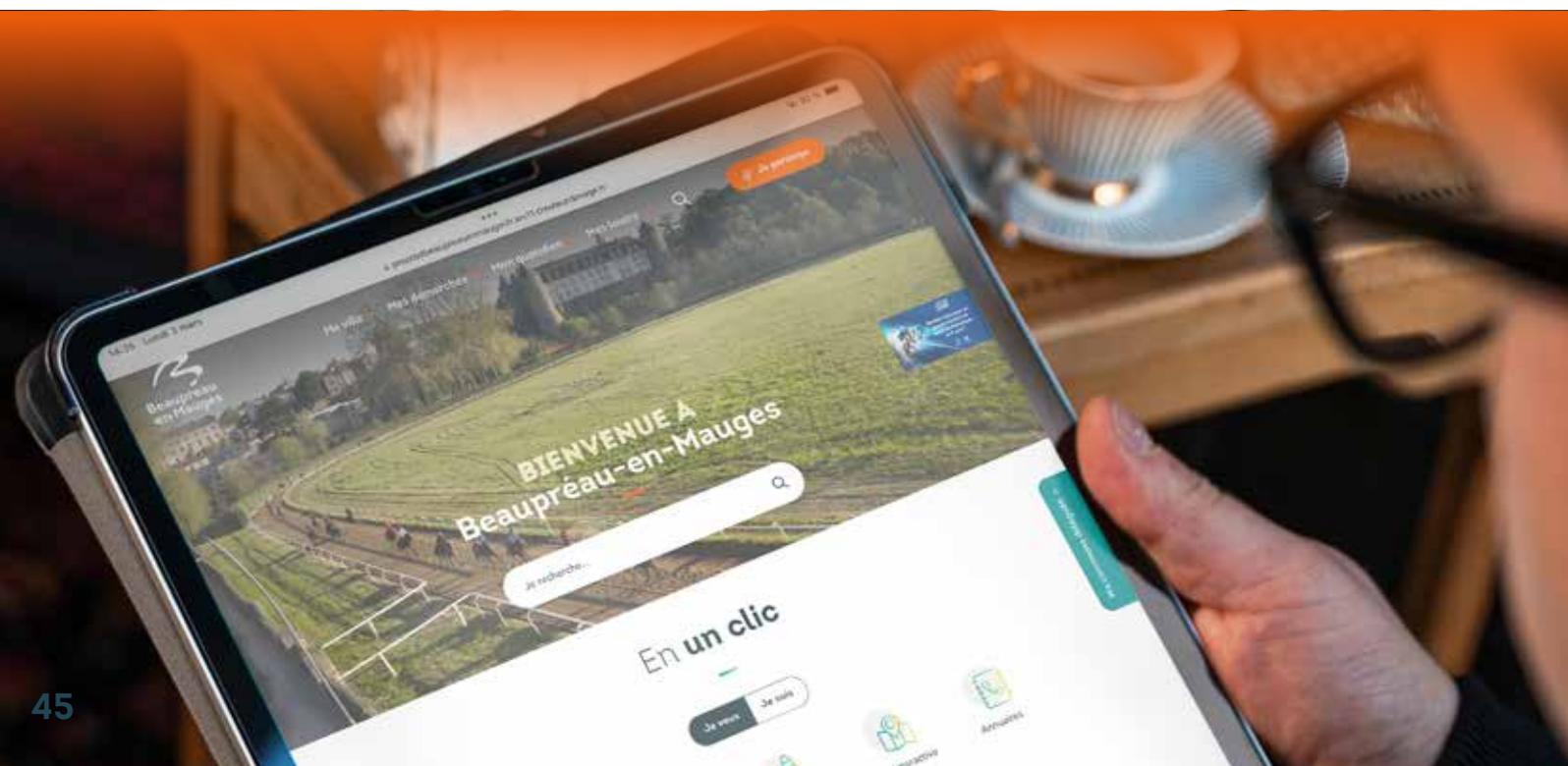
C'est en tenant compte des suggestions des habitants et en travaillant avec des experts que la Ville a repensé son site internet. Les contenus ont été retravaillés pour répondre aux besoins des usagers, leur apporter une information claire et un contenu de qualité sur l'ensemble des services de Beaupréau-en-Mauges. Ce tout nouveau site a été pensé pour offrir une expérience simple, claire et moderne. Plus pratique et plus interactif, il permet d'accéder rapidement aux actualités et aux informations municipales.

## Création du portail « Portail famille »

ACTION RÉALISÉE EN  
SEPTEMBRE 2023

### Un dispositif web adapté pour répondre au mieux aux besoins des parents

Pour faciliter les inscriptions aux services et aux activités, la commune a mis en œuvre et déployé le Portail Famille. Cet outil facilite les démarches d'inscription aux services municipaux pour les parents. Il est mis en place depuis la rentrée scolaire 2023. Il est apprécié des familles. Après une année de fonctionnement, il a été adapté pour répondre au mieux aux besoins des parents.



## Télétransmission du conseil municipal

### ACTION DE MANDAT

### Un service pour suivre à distance l'actualité municipale

L'objectif de ce projet était de faire connaître l'actualité municipale, le mode décisionnel et d'améliorer la démocratie locale par l'information aux habitants. L'arrivée du COVID et l'interdiction de la présence du public a permis d'accélérer la mise en place de ce projet. Aujourd'hui, c'est aussi devenu un outil de travail pour les différents agents de la collectivité.

BUDGET (TTC)  
**10 000 €**  
environ / an

# LA SOLIDARITÉ

## Participation des enfants et jeunes à des actions de solidarité



**ACTION RÉALISÉE  
CHAQUE ANNÉE EN  
CHANTIER JEUNES DE  
BEAUPRÉAU**

### Favoriser les interconnexions entre les publics

Cette action est faite de manière partielle. Toutefois, l'exemple du chantier jeunes de Beaupréau où les jeunes réalisent des activités avec le foyer « Point du jour » y répond complètement. Ce chantier est réalisé chaque année. Les jeunes fabriquent des objets qui sont vendus au marché de Noël et la recette permet de partager un temps convivial entre les jeunes et les résidents du foyer. Ces moments d'interconnaissance et d'inclusion sont toujours très appréciés.

## Organisation d'une activité réunissant des enfants et des jeunes

### Encourager les initiatives de la jeunesse

Permettre aux jeunes d'être acteurs et favoriser leur autonomie en proposant une animation pour d'autres jeunes, on peut retenir le développement du skatepark de Beaupréau. Les jeunes fréquentant le centre social et le skatepark ont sollicité la commune pour compléter les modules existants de cet équipement. Ils sont venus présenter leur projet aux élus lors d'une commission « enfance-jeunesse ». Ils se sont engagés à faire vivre ce site pour que d'autres jeunes puissent venir en profiter à leur tour. Lors de l'inauguration, les jeunes ont présenté les mesures de sécurité à respecter et réalisé des démonstrations sur l'ensemble des modules du skatepark.

**INAUGURATION  
DU SKATEPARK DE  
BEAUPRÉAU EN  
OCTOBRE 2022**

**BUDGET (TTC)  
37 792 € HT  
(participation du  
Département à hauteur  
de 9 000 €)**



## Modification des tranches de quotients

RÉFLEXION ET MISE  
EN APPLICATION DE  
L'ACTION À PARTIR DE  
JUILLET 2025

### Revoir la répartition pour un plus juste équilibre

La tarification des services périscolaire et ALSH est établie à partir de 6 tranches de quotients depuis 2014. Les revenus des familles ont évolué et il est constaté un déséquilibre entre chaque tranche. Une réflexion est conduite en inter-commissions scolaire et enfance pour chercher à adapter au plus juste la tarification aux situations des familles utilisatrices. Une nouvelle répartition en 7 tranches est proposée.

## Développement des liens intergénérationnels

MISE EN ŒUVRE DE  
L'ACTION ENVIRON  
UNE FOIS PAR MOIS

### Déployer un programme d'actions pour favoriser la mixité et les liens transgénérationnels

Dans son programme d'animation, la résidence Saint-Jean - Mont de Vie et ses partenaires mettent en œuvre environ une fois par mois des rencontres et des échanges intergénérationnels avec Récréamômes et / ou les écoles maternelles et primaires, le centre social et l'association Marie Durand. Ces temps conviviaux sont des moments privilégiés autour du carnaval, des galettes, de la chandeleur, du jardinage, de jeux de société, du tricot... Des enfants de l'association Marie Durand viennent déjeuner à la résidence. Lors de ces temps, des liens forts, animés, d'écoute et de partage se créent et sont source de grandes joies pour tous.



## La dignité alimentaire

### Mise en place d'épicerie solidaire éphémères

**ACTION RÉALISÉE  
DEPUIS 2024**

BUDGET (TTC)  
**10 000 € / an**  
Participation des  
familles : 10 %

#### **Des dispositifs mobiles pour favoriser la consommation de produits de première nécessité et de qualité**

En réponse aux besoins d'aide alimentaire sur le territoire, le CCAS (Centre Communal d'Action sociale) de Beaupréau-en-Mauges a lancé en 2024 des épicerie éphémères, réparties sur plusieurs communes du territoire.

Ces dispositifs mobiles permettent aux habitants en difficulté d'accéder, contre une participation modique, à des produits de première nécessité et de qualité. Pensées comme un lieu de lien social et de dignité, ces épicerie sont animées en partenariat avec des associations locales, des bénévoles, des travailleurs sociaux et des producteurs locaux. Elles préfigurent l'ouverture d'une épicerie solidaire fixe. Ce projet renforce l'action sociale de proximité et l'inclusion des publics fragiles.



## Une politique en faveur des aînés

### Aménagement et animation de la salle commune du Grain d'Or à Gesté

#### Un espace collectif propice aux échanges, à l'entraide et au vivre-ensemble

Située en cœur de ville, la résidence seniors du Grain d'Or sur la commune déléguée de Gesté accueille depuis fin 2022 des personnes âgées autonomes dans 30 logements domotisés. Dès 2023, les élus de Beaupréau-en-Mauges se sont mobilisés pour faire vivre la salle commune attenante : définition d'un projet social, achat de mobilier et d'équipements, recherche de subventions. Cette démarche a permis de créer un espace collectif propice aux échanges, à l'entraide et au vivre-ensemble entre résidents. La salle est aujourd'hui un vecteur de convivialité et de prévention de l'isolement, reflet de l'attention portée au bien-vieillir et à la participation des habitants.

ACTION RÉALISÉE EN  
2023

BUDGET (TTC)  
**5 000 €**

### Lancement des travaux de la résidence autonomie de Beaupréau

#### Une volonté du maintien à domicile en structure adaptée

En 2025, Beaupréau-en-Mauges a validé le lancement des gros travaux de rénovation de la résidence autonomie Saint-Jean – Mont de Vie, avec pour objectif d'améliorer le confort, la sécurité et l'accessibilité des 70 logements accueillant des personnes âgées autonomes. Ce projet s'inscrit dans une volonté de maintien à domicile en structure adaptée, tout en favorisant le lien social et la qualité de vie. Il intègre des aménagements pour lutter contre l'isolement, améliorer l'efficacité énergétique et moderniser les espaces communs. Mené en partenariat avec la commune, les architectes, la CARSAT et les résidents, ce chantier marque un engagement fort pour le bien-vieillir..

LANCEMENT DE  
L'ACTION EN 2025

BUDGET (TTC)  
**6 000 000 €**  
à terme

## L'insertion

### Des réponses aux besoins de garde atypique avec le Relais Petite Enfance

ACTION DE  
MANDAT

#### Des modes de garde adaptés aux rythmes professionnels et aux situations personnelles

Certaines familles se trouvent dans la difficulté pour trouver un mode de garde adapté à leur rythme professionnel ou à leur situation personnelle. Les profils sont variés : familles monoparentales, intégration de familles étrangères, nouveaux habitants éloignés de leurs familles, population d'origine urbaine ou péri-urbaine, travail éloigné du domicile, horaires atypiques... Avec le Relais Petite Enfance, la commune accompagne et cherche les solutions les plus adaptées. Le panel de modes d'accueil s'étant étoffé depuis ces dernières années permet de proposer plus aisément des solutions à ces différentes situations.

## L'amélioration de la vie des habitants

### Recrutement d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale

#### Une solution concrète pour soutenir les habitants en difficulté

Pour renforcer l'accompagnement des publics en grande précarité, le CCAS de Beaupréau-en-Mauges a recruté une Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF) en septembre 2024. Sa mission : soutenir les habitants en difficulté dans la gestion de leur budget, l'accès aux droits, au logement et à l'alimentation. Elle travaille en lien étroit avec les travailleurs sociaux du Département, les bailleurs sociaux, les associations locales et les services internes du CCAS. Cette embauche s'inscrit dans une volonté d'améliorer la coordination sociale, d'anticiper les ruptures de parcours et de proposer un accompagnement global et personnalisé.

ACTION RÉALISÉE EN  
SEPTEMBRE 2024

BUDGET (TTC)  
**30 000 €**

## Le droit à un logement sain

### Formalisation de l'implication du CCAS dans les attributions de logements sociaux

**ACTION RÉALISÉE  
DEPUIS 2021**

#### Des liens renforcés avec les bailleurs sociaux

Depuis 2021, le Centre Communal d'Action sociale de Beaupréau-en-Mauges s'implique activement dans les politiques locales d'attribution de logements sociaux, un rôle jusque-là non porté par la collectivité. En co-construction entre élus et agents, une procédure interne a été rédigée pour encadrer cette participation aux commissions d'attribution. Ce cadre formalisé permet au CCAS de proposer des candidats en lien avec les situations sociales identifiées, en particulier les publics vulnérables. Ce positionnement, légitime et désormais structuré, renforce les liens avec les bailleurs sociaux et apporte une approche plus humaine et équitable dans l'accès au logement.

### Procédure de signalements des logements présentant des désordres intérieurs

**ACTION RÉALISÉE  
DEPUIS 2020**

#### Une meilleure prise en charge des signalements de logements dégradés

La gestion des signalements de logements dégradés par la commune fait l'objet d'une réflexion pour une meilleure prise en charge. Ces signalements suivent plusieurs étapes :

1. Réception du signalement : via un usager, un service communal ou un partenaire (ARS, CAF, etc.). Une plateforme publique « Signal Logement » permet de signaler facilement une situation de mal-logements pour les particuliers et accompagnants et de faciliter la gestion pour les acteurs habituellement impliqués.
2. Évaluation : visite sur place par un agent communal pour constater les désordres (humidité, sécurité, suroccupation, etc.).
3. Orientation : en fonction de la gravité, transmission au service compétent ou déclenchement d'une procédure communale (mise en sécurité, insalubrité, péril...).
4. Suivi : mise en demeure du propriétaire, contrôle des travaux, accompagnement social des occupants si besoin.
5. Sanctions ou aides : si le propriétaire ne réagit pas, il est possible d'user de moyens plus contraignants (gel des APL, PV d'infraction...).

Il faut compter en moyenne de 5 à 10 signalements par an.

**BUDGET (TTC)**  
afin d'aider la commune sur le volet technique (visite technique et rédaction d'un rapport), pour la première fois, un budget de 20 000 € a été réservé pour 2025

# Lutte contre l'habitat indigne et les bâtiments dégradés

UNE ÉTUDE DE CALIBRAGE A ÉTÉ RÉALISÉE DE 2023 À 2024 SUR 3 BIENS

BUDGET (TTC)  
coût étude calibrage  
2023 à 2024 :  
18 887 €  
Démolition du bâtiment, le coût estimatif est de  
25 561 €

## Des moyens d'actions pour accentuer la lutte contre l'habitat indigne

Dans la lutte contre l'habitat indigne, le maire dispose de pouvoirs de police administrative pour garantir la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique. Il peut prendre des arrêtés de mise en sécurité en cas de risque pour les occupants, ordonner des travaux ou l'évacuation d'un immeuble menaçant, voire interdire l'accès à un logement dangereux. En cas de non-respect, il peut faire exécuter les mesures d'office, aux frais du propriétaire. L'action conduite grâce à l'OPAH-Ru a permis d'accentuer la lutte contre l'habitat indigne et de disposer de plus de moyens d'action :

95 bâtiments ont été recensés et classés en état mauvais.

Une étude de faisabilité pour 3 biens très dégradés dans le cadre d'une opération « RHI » (Résorption de l'Habitat Insalubre) a été réalisée et la destruction d'un des biens est actée.

Au vu des études, la démolition d'un des biens a été actée pour 2025.

En intégrant l'OPAH-Ru de Mauges Communauté sur 2025-2028, Beaupréau-en-Mauges s'est engagée à mettre en place un nouveau dispositif permettant de contraindre plus fortement les propriétaires à réaliser eux-mêmes les travaux.

## L'inclusion

### Attention particulière à chaque enfant et à sa famille

ACTION DE  
MANDAT

#### Une charte d'accueil pour les enfants en situation de handicap ou demandant une attention particulière

Des enfants demandant une attention particulière ou en situation de handicap sont accueillis dans nos structures. Sur le temps scolaire, ils peuvent être accompagnés d'une personne, Auxiliaire à la Vie Scolaire. Mais à la périscolaire, sur le temps de la pause méridienne ou en ALSH, ce n'est pas toujours le cas. Une charte d'accueil a été établie avec le centre social mettant en place une démarche d'accueil en y associant les parents. L'accueil de l'enfant se fait en tenant compte de ses besoins, de son rythme et en adaptant si cela est nécessaire pour l'équipe d'encadrement.

### Accompagnement à l'intégration des enfants en situation de handicap

ACTION DE  
MANDAT

#### Une étude de la création de « Loisirs pluriel » à l'échelle de Mauges Communauté

L'association Choletaise « Loisirs pluriel » a une capacité d'accueil de 24 enfants et est très sollicitée. La Ville a étudié la possibilité de créer une structure identique à l'échelle de Mauges Communauté. Cela s'avère complexe et ce projet n'est plus d'actualité. Cependant la commune soutient financièrement l'association « Loisirs pluriel » sous la forme d'une subvention annuelle dont le montant varie en fonction du nombre d'heures et l'âge des enfants de Beaupréau-en-Mauges fréquentant les activités. La Ville s'engage à poursuivre cet accompagnement permettant de favoriser l'intégration des enfants en situation de handicap et de soutenir également leurs parents.

# L'ESPRIT ASSOCIATIF

## Soutien aux associations



**ACTION DE  
MANDAT**

### Échanges et interactions avec les associations

Beaupréau-en-Mauges soutient activement la vie associative en favorisant les échanges entre les associations et élus ou agents référents, selon leur domaine (sport, culture, enfance, etc.). Les commissions thématiques jouent un rôle central pour fédérer les acteurs associatifs de leur secteur. Bien qu'un événement commun, type forum des associations, n'ait pas encore vu le jour, la réflexion au niveau de la commission « Vie associative et services à la Population » se poursuit. Par ailleurs, la commune accompagne certaines associations dans la recherche de locaux adaptés à leurs besoins, en établissant des conventions d'occupation. L'objectif : valoriser l'engagement bénévole et maintenir un tissu associatif dynamique et solidaire.

## Subventions pour le tissu associatif

### 1 enfant scolarisé = 15 € versés par la commune

15 € par an et par enfant de Beaupréau-en-Mauges, scolarisé dans une école, sont versés aux coopératives scolaires ou associations de parents d'élèves des écoles publiques et privées.

**ACTION DÉBUT DE  
MANDAT**

BUDGET (TTC)  
**34 920 € HT**  
(coût annuel 2024)

## Du matériel et un règlement adapté pour les manifestations

### Assurer un niveau de qualité et de sécurité adapté aux manifestations

La commune a investi dans l'acquisition de matériel (remorques, barrières, stands, etc.) pour répondre aux besoins des événements associatifs et municipaux, aux activités sportives ou festives. Cette action permet d'assurer un niveau de qualité et de sécurité adapté aux manifestations.

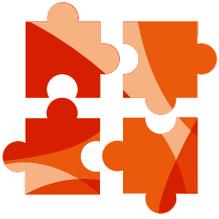
Un règlement spécifique encadrant les prêts de matériel pour les événements (sportifs, culturels, associatifs) a été mis en place. Cette action vise à clarifier les modalités d'emprunt, assurer le bon usage du matériel communal et garantir un suivi rigoureux. Cette régulation est essentielle pour pérenniser les équipements et éviter les abus ou pertes.

**ACHAT DU MATÉRIEL À  
PARTIR DE 2022**

**RÈGLEMENT DES  
PROCÉDURES DE  
PRÊTS DE MATÉRIEL  
EN 2023**

BUDGET (TTC)  
**249 000 € HT**  
(achat du matériel)

# LES ACTIVITÉS DE LOISIRS ET DE DEVELOPPEMENT PERSONNEL



## Le week-end E-Games à Beaupréau-en-Mauges

### Animation ludique et intergénérationnelle autour du jeu vidéo

Organisé par la commission numérique avec le soutien de la société 2-Live, cet événement E-Games, au Centre culturel de La Loge, propose une animation ludique et intergénérationnelle autour du jeu vidéo. Consoles, simulateurs, bornes d'arcade, flippers et jeux de danse sont accessibles en libre-service de 9h à 18h. Quatre tournois ponctuent le week-end avec des récompenses pour les trois premiers (chèques KDôMauges et goodies). Le rétrogaming est aussi à l'honneur, attirant un public varié. Deux food trucks assurent la restauration sur place. Fort de son succès, l'événement est passé de 300 à 500 participants en deux éditions.

**ACTION RÉALISÉE  
DURANT LE  
WEEK-END DU MILIEU  
DES VACANCES DE  
LA TOUSSAINT (2023,  
2024 ET PRÉVISION  
2025)**

**BUDGET (TTC)  
5 000 € HT  
par week-end**

## L'accès facilité à l'offre culturelle et la mise en œuvre de projets structurants

### « Les Arts en chemin »

#### Une balade découverte au cœur du parc

Depuis plusieurs années, le parc de Beaupréau accueille des sculptures monumentales qui ponctuent ses allées de touches artistiques et poétiques. Pour révéler ces œuvres au grand public et en faire un véritable fil conducteur, la Ville a lancé un parcours artistique intitulé « Les Arts en chemin ». Ce projet a été mené en partenariat avec les bénévoles du Groupe Expo, qui œuvrent depuis longtemps à la promotion de l'art dans l'espace public. Ensemble, ils ont imaginé un itinéraire ludique et accessible, invitant à la découverte des sculptures tout en profitant du cadre naturel du parc.

Pensé comme une balade culturelle ouverte à tous, ce parcours met à l'honneur des œuvres en pierre, en bois ou en métal, et contribue à faire vivre la culture dans l'espace du quotidien.

**ACTION RÉALISÉE  
EN 2022**

## Partenariats culturels au service du lien social

**ACTION DE  
MANDAT**

### Quand la culture va à la rencontre de tous les publics

Tout au long du mandat, la commune a encouragé et soutenu la mise en place de partenariats entre les structures culturelles locales – école de musique, médiathèque, service de médiation culturelle – et différents acteurs du territoire.

Ces collaborations ont permis de développer des projets partagés, et le plus souvent intergénérationnels, avec :

- La résidence Saint-Jean-Mont-de-Vie,
- Les établissements Saint-Martin de Beaupréau,
- Les EHPAD présents sur le territoire,
- Les structures médico-sociales comme le SESSAD,
- Et d'autres partenaires engagés dans la vie locale.

## Création du fonds EJA (Édition Jeunesse Accessible)

**ACTION RÉALISÉE EN  
2023**

### Favoriser la lecture pour les jeunes publics en difficulté

L'Édition Jeunesse Accessible (EJA), ce sont des livres présentant différentes adaptations pour les enfants de 3 à 12 ans avec un handicap et/ou des difficultés de lecture. La Ville de Beaupréau-en-Mauges a mis en place ce programme pour permettre aux familles de trouver ces livres près de chez eux dans de bonnes conditions.

**BUDGET (TTC)  
7 500 €**

## Création du fonds FAL (Facile À Lire)

ACTION RÉALISÉE EN  
2024

BUDGET (TTC)  
**7 600 €**

### Favoriser la lecture pour tous les publics en fragilité linguistique

Le Facile À Lire est une démarche qui vise à proposer une offre de lecture pour les publics en fragilité linguistique et pour les personnes qui n'ont jamais vraiment maîtrisé l'apprentissage de la lecture ou qui ont désappris à lire.

## Résidence d'artiste

ACTION RÉALISÉE EN  
2023 ET 2025

BUDGET (TTC)  
**6 100 €**

### Démocratiser l'accès à la culture

Afin de diffuser la culture dans les 10 communes déléguées, des groupes de travail ont été créés avec les habitants et le concours du Groupe Expo pour accueillir des artistes. Ainsi, les habitants sont acteurs plutôt que consommateurs.

- En 2023 : la résidence d'artiste a eu lieu à Andrezé et a accueilli Sophie Morille (teinture végétale sur textile).
- En 2025 : elle a eu lieu en juin à Villedieu-la-Blouère. Elle a accueilli Sylvia Pires Da Rocha (céramiques Azulejos).



# La pérennisation et le développement de l'offre sportive

## Soutenir les pratiques sportives fédérales

### Construction, rénovation et soutien aux associations

La commune a construit et réhabilité des bâtiments et infrastructures, dans le respect des normes fédérales, en collaborant étroitement avec les fédérations sportives. L'objectif est de proposer des équipements conformes aux exigences des compétitions officielles.

Deux grandes réalisations ont été menées :

- la réfection de la piste d'athlétisme à Beaupréau,
- la réalisation d'un terrain de football synthétique à Gesté.

Pour soutenir les associations sportives, la commune étudie les aides exceptionnelles et l'attribution de subventions, selon les critères suivants : jeunesse, nombre d'adhérents, encadrement, formation, niveau de pratique. L'objectif est de soutenir les structures selon leur activité réelle, leur nombre d'adhérents, leur engagement dans la vie locale ou leurs projets d'inclusion, garantissant une répartition cohérente des fonds publics.

#### ACTION DE MANDAT

##### BUDGET (TTC)

Réfection de la piste d'athlétisme à Beaupréau (2022) :  
638 339 €

Réalisation d'un terrain de football synthétique à Gesté (2024) :  
1 165 986 €

Soutien aux différentes associations sportives :  
600 000 €

## Entretien des équipements sportifs existants

### Un entretien proactif pour assurer des conditions d'utilisations optimales

Afin de répondre au vieillissement du matériel, des structures, à l'évolution des normes et lutter contre les incivilités, la commune investit régulièrement dans du matériel sportif. L'entretien proactif permet de prolonger la durée de vie des équipements, de garantir la sécurité des usagers et d'assurer une qualité de service constante pour l'ensemble des disciplines sportives.

#### ACTION DE MANDAT

##### BUDGET (TTC)

**330 000 €**

## Accompagner l'éducation par le sport

ACTION DE MANDAT

BUDGET (TTC)  
**634 200 €**

### Une démarche visant à initier les enfants aux valeurs sportives et à une pratique régulière

La commune soutient la pratique sportive de la jeunesse en proposant des interventions en éducation physique (EPS) et natation scolaire auprès des écoles privées et publiques. Cette démarche vise à initier les enfants aux valeurs sportives, au respect des règles et à la pratique régulière. Elle met en lien les établissements scolaires et le service des sports pour une meilleure cohésion éducative.

## Apporter une offre sportive de proximité

ACTION DE MANDAT

BUDGET (TTC)  
**610 641 €**

### La création de terrains multisports dans chaque commune déléguée

Des terrains multisports ont été aménagés à La Chapelle-du-Genêt, La Poitevinière, Saint-Philbert-en-Mauges, Jallais, La Jubaudière, Villedieu-la-Blouère, Gesté et Beaupréau. Avec ces nouveaux équipements, Beaupréau-en-Mauges est équipée d'un plateau sportif dans chaque commune déléguée. Cette action favorise la pratique sportive libre et de proximité, notamment pour les jeunes. Elle répond à une logique d'équité territoriale, en apportant des équipements accessibles au plus grand nombre.



## Adapter les bâtiments aux usages

ACTION DE  
MANDAT

BUDGET (TTC)  
**3 347 843 €**

### Renouvellement du patrimoine bâti sportif

Cette action comprend plusieurs projets de modernisation afin d'adapter les bâtiments aux pratiques sportives :

- réhabilitation de la salle Salmon à Villedieu-la-Blouère (2024, 2 054 697 €),
- réhabilitation de la salle de gymnastique à Jallais (2021, 377 555 €),
- extension et réhabilitation des vestiaires de la salle Ladoumègue à Villedieu-la-Blouère (2021, 278 900 €),
- extension et le réaménagement de la salle du 8 mai à Beaupréau (2020, 202 971 €),
- reconstruction du club house au stade de football de La Poitevine (2024, 342 524 €)
- travaux intérieurs (acoustique, menuiserie, etc.) réalisés dans la salle de sport du Pin-en-Mauges (2020, 91 196 €).

Ces initiatives traduisent une volonté de renouveler les infrastructures vieillissantes afin d'améliorer l'accueil, la sécurité et l'accessibilité pour tous les usagers, dans une logique d'entretien durable du patrimoine sportif communal.

## Promouvoir et aménager les sentiers de randonnée

ACTION DE  
MANDAT

### Une démarche de valorisation du territoire et de promotion de la randonnée

Un état des lieux de 17 sentiers choisis pour leur intérêt touristique, environnemental ou de loisirs a été réalisé pour évaluer leur accessibilité, leur signalétique et leur intégration paysagère afin d'améliorer leur qualité globale. Cette réflexion s'inscrit dans une démarche de valorisation du territoire et de promotion de la randonnée. Une gestion raisonnée de l'entretien des sentiers a été mise en place. Cette action vise une approche durable pour l'entretien des sentiers et s'appuie sur les services techniques municipaux. L'idée est de préserver la sécurité des chemins tout en respectant la biodiversité. Elle répond aux besoins de randonnée, d'activité de pleine nature et de tourisme vert. Depuis 2024, la commune, en partenariat avec Ôsez Mauges et le comité départementale des sentiers de randonnée, fait la promotion des sentiers de randonnée.

# La promotion du patrimoine sous toutes ses formes

## Valorisation de la Vallée de l'Èvre

RÉALISATION DE  
L'ACTION EN 2023

BUDGET (TTC)  
**1 350 €**

### Un concours photos pour mettre en lumière la Vallée de l'Èvre

Durant trois éditions, les communes de Beaupréau-en-Mauges et de Montrevault-sur-Èvre ont organisé un concours photo pour valoriser la Vallée de l'Èvre. Ce concours, ouvert à tous les amateurs de photographie, proposait différents thèmes : curiosités naturelles, faune locale, patrimoine. Une dizaine de clichés lauréats par édition ont été imprimés sur panneaux rigides et exposés sur l'espace public. Cette action vise à sensibiliser à la richesse paysagère et culturelle du territoire tout en impliquant les habitants.

ACTION DE  
MANDAT

BUDGET (TTC)  
**1 443 €**

### Le géocaching : une aventure ludique et familiale

Le géocaching est une initiative portée par la commune de Beaupréau-en-Mauges. L'objectif est de découvrir le territoire de manière originale et interactive grâce au géocaching, une chasse aux trésors des temps modernes. Cette activité de plein air mêle randonnée, exploration et jeu. Munis de coordonnées GPS, les participants recherchent des caches dissimulées dans la Vallée de l'Èvre. Destiné aux familles, curieux, marcheurs ou simples aventuriers, ces parcours sont accessibles gratuitement grâce au roadbook géocaching, disponible à l'Hôtel de Ville et dans les mairies déléguées.



## Réflexion sur le patrimoine de Beaupréau-en-Mauges, en coopération avec Mauges Communauté

RÉALISATION DE  
L'ACTION DE 2021 À  
2023

### Une politique patrimoniale concertée

L'objectif est de répondre à la volonté impulsée par Mauges Communauté de mener une politique patrimoniale concertée. Cette démarche a permis aux bénévoles de se connaître, de communiquer et de porter un projet commun. Le diagnostic a été complété et fini en 2023. D'abord un diagnostic a eu lieu sur chaque commune puis lien entre toutes les communes des Mauges. Chaque commune a donné ses priorités.

# L'ouverture vers d'autres cultures internationales

## Points Information Jeunesse (PIJ)

RÉALISATION DE  
L'ACTION DEPUIS 2023

### Lien avec la Maison de l'Europe d'Angers

Le Points Information Jeunesse (PIJ) – Info Jeunes du centre social – dispose de documents de la Maison de l'Europe permettant d'aider à la préparation d'un projet individuel ou collectif de mobilité internationale.

## Les « Musicalies »

RÉALISATION DE  
L'ACTION EN MAI 2023

### Un temps d'échange culturel autour de la musique et des danses traditionnelles

BUDGET (TTC)  
**5 500 €**

Les comités de jumelage ont travaillé ensemble pour préparer un événement commun, les « Musicalies ». Cherchant à impliquer un maximum d'habitants, plusieurs actions ont été entreprises avant l'évènement : les bibliothèques mettent à disposition des ouvrages en lien avec les pays invités, diffusion d'un film au cinéma, chantiers jeunes pour réaliser des panneaux annonçant l'évènement, mise à disposition d'outils pédagogiques de la Maison de l'Europe dans les écoles, prestation de danse et musique au foyer St Jean.

Les différentes délégations ont été accueillies durant le week-end de l'Ascension 2023 où des temps forts réunissant les jeunes pour échanger leur vision de l'Europe et partager un temps festif avec l'école de musique, groupes musicaux et danses traditionnelles franco-romaine. C'est ainsi que plus de 600 personnes ont participé à ces temps d'échanges culturels.

## Échanges professionnels

RÉALISATION DE  
L'ACTION DEPUIS 2023

### Des relais avec les comités de jumelage

Depuis 2023, il arrive que des jeunes sollicitent les comités pour partir dans une ville jumelée à titre individuel pour réaliser un stage, une formation à l'animation durant l'été. Les comités de jumelage font le lien avec leurs homologues. Et la commune est parfois sollicitée pour assurer ce relais auprès des comités de jumelage

## Evénements autour des différents jumelages

### Rencontres et interactions avec les habitants

La commune est partie prenante lors des évènements organisés par les comités de jumelage. Elle participe (aide matérielle et/ou financière) à l'accueil et à la réception des jumelages et partage ce temps fort avec la population. Les jumelages se connaissent peu et n'avaient pas nécessairement l'occasion de se rencontrer. La commission jumelages et coopération décentralisée leur permet de partager leur fonctionnement et leurs préoccupations. Ils ont tous besoin de se faire connaître auprès de l'ensemble des habitants. Par exemple, une manifestation a été organisée le 17 septembre 2022 sur le site du Château de Piedouault à Jallais lors d'une journée du patrimoine pour permettre aux habitants de découvrir des stands et des actions présentés par les comités de jumelage.

RÉALISATION  
DE L'ACTION EN  
SEPTEMBRE 2022 SUR  
LE SITE DU CHÂTEAU  
DE PIEDOUAULT À  
JALLAIS

COMITÉ DE  
BEAUPRÉAU/  
MÜNSINGEN POUR LE  
MARCHÉ DE NOËL ET  
LA PETITE ANGEVINE  
CHAQUE ANNÉE

L'ANNIVERSAIRE DU  
COMITÉ DE JALLAIS/  
FELDKIRCHEN EN MAI  
2024

L'ACCUEIL DE LAUTER  
À ANDRÉZÉ EN AOÛT  
2025

RÉCEPTION À  
SAINT PHILBERT-  
EN-MAUGES/  
SAINT-MACAIRE  
-EN-MAUGES À  
L'ASCENSION 2024

BUDGET (TTC)  
**5 500 €**

A man in an orange and blue work shirt is using a chainsaw in a forest. The background is filled with green foliage. A teal graphic element is visible on the right side of the page.

# L'optimisation des ressources et des moyens

**Effizienz, effizienz, sécurité...**  
**Assurer une offre de services pérenne,  
simplifiée et de proximité**

## DES FINANCES SAINES DANS UN CADRE BUDGÉTAIRE DÉFINI

### Première approche d'un budget vert

ACTION LANCÉE  
EN 2024

#### Pour une réduction de l'impact environnemental et climatique

Dans le Compte Financier Unique 2024, une annexe « Budget Vert » a été produite pour identifier les dépenses réalisées ayant eu un impact sur l'environnement. L'année 2024 était une expérimentation avec une analyse des dépenses d'investissement suivant les critères de la méthode de l'institution de l'économie pour le climat. A l'avenir, l'ensemble des dépenses de la commune devront être examinées au regard de leur impact sur l'environnement.



### Guide de l'achat responsable

ACTION FIN  
2025

#### Un guide pour donner les orientations en matière d'achat responsable

Dans la feuille de route achats-commande publique, il était prévu la mise à jour du règlement de la commande publique et d'aller plus loin en rédigeant un guide de l'achat responsable. Il s'agit d'un guide qui donne les orientations pour les achats de la collectivité en lien avec les 3 axes suivants : environnement, social et économique. Le guide de l'achat responsable sera finalisé pour la rentrée 2025.

## Politique tarifaire des services publics

ACTION DE MANDAT

### Vers un meilleur contrôle

Le coût des services aux usagers est désormais établi annuellement afin de faire ressortir le coût global, la recette des usagers et le reste à charge de la commune. La commission Finances a fixé un reste à charge de la commune cible, à atteindre si possible à la fin du mandat, et pouvant nécessiter de revoir les tarifs des usagers tous les ans.

## Programme Pluriannuel d'Investissement

ACTION DE MANDAT

### Pour une meilleure projection et priorisation

Résultant de la prospective budgétaire, le programme pluriannuel des investissements a été réalisé en prenant en compte la stratégie politique, les piliers du mandat et la capacité d'investissement de la commune. Il était ambitieux et a nécessité un lissage jusqu'en 2030 avec des arbitrages, pour se limiter à la capacité financière et des moyens humains de la collectivité. De ce fait, la collectivité sait qu'elle peut réaliser des projets et dans quel ordre ceux-ci doivent être engagés.

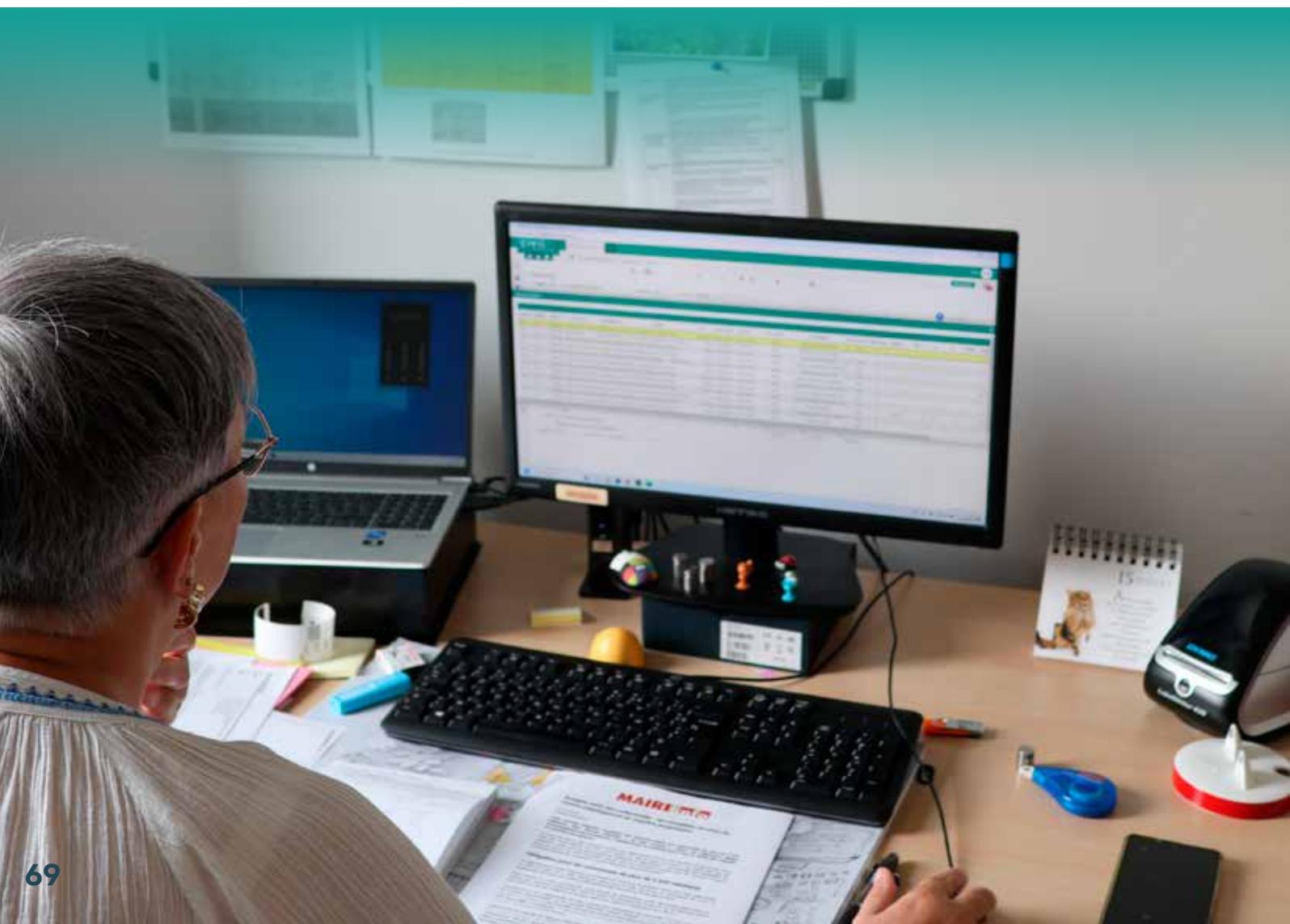
## Prospective budgétaire du mandat

ACTION DE  
MANDAT

### Une gestion rigoureuse pour une situation financière saine

Une prospective budgétaire sur la durée du mandat a été réalisée. C'est une trajectoire qui fixe un cadre pour l'évolution des dépenses et des recettes qui a permis de déterminer la capacité d'investissement annuelle avec une moyenne de 7 millions d'euros / an et sur la durée du mandat (2021-2026), 41,350 millions d'euros. L'objectif était de laisser une situation financière saine pour la prochaine équipe municipale sur les critères suivants :

- une épargne de gestion annuelle en fin de mandat à 4 millions d'euros, qui a été abaissée en juin 2023 à 3,7 millions d'euros au vu de la situation financière de la commune,
- le recours à l'emprunt à hauteur de 3,5 millions d'euros pouvant être plus important si besoin, et conditionné à un endettement par habitant maximum de 400 €,
- un fonds de roulement à la fin du mandat à hauteur de 8 000 000 €.



## UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ, ACCESSIBLE ET DE PROXIMITÉ

### Accompagnement des organisateurs d'évènements sur la sécurité et la propreté

ACTION DE  
MANDAT

#### Anticiper les risques, respecter les normes et garantir la tranquillité publique

Des rencontres régulières avec les organisateurs d'évènements ont lieu pour évaluer les conditions de sécurité. Cette action permet d'anticiper les risques, de respecter les normes en vigueur et de garantir la tranquillité publique. Elle s'inscrit dans une logique de prévention et de responsabilité partagée entre la commune et les organisateurs.

En parallèle, une collaboration étroite entre les agents en charge de l'entretien des équipements et les organisateurs permet d'assurer un nettoyage efficace des sites et de mieux coordonner les interventions avant, pendant et après les évènements.

## Simplifier les démarches administratives

### Création d'un portail citoyen

ACTION DE  
MANDAT

#### Une transition numérique pour faciliter l'accès aux services publics

La commune de Beaupréau-en-Mauges poursuit sa transition numérique pour faciliter l'accès aux services publics. Un Portail Famille a été mis en place par la direction éducation, permettant de gérer en ligne les inscriptions à la restauration scolaire, aux activités périscolaires et aux accueils de loisirs gérés par la collectivité. Cette démarche vise à simplifier les formalités pour les familles et à alléger le travail des agents municipaux. Par ailleurs, le nouveau site Internet de la commune centralise les informations utiles et les liens vers les démarches administratives, offrant ainsi un service plus clair, rapide et accessible à tous les habitants.

## Informer en temps réel les habitants

### Panneaux d'informations numériques dans les communes déléguées

#### Des équipements pour diffuser en temps réel l'actualité locale

Afin d'améliorer l'information locale, il était souhaité des panneaux d'informations numériques dans les communes déléguées de Beaupréau-en-Mauges. Ces équipements permettent de diffuser en temps réel les actualités locales, les informations municipales et de Mauges Communauté. Ils relaient également des messages d'intérêt général, notamment en lien avec la sécurité, l'environnement ou des annonces nationales.

SUITE À UNE PRIORISATION DES INVESTISSEMENTS, LE PROJET N'A PAS ÉTÉ RETENU.

NÉANMOINS, UN PANNEAU D'INFORMATIONS A ÉTÉ INSTALLÉ EN JUIN 2025 À VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE EN REMPLACEMENT DU PRÉCÉDENT PANNEAU DEVENU OBSOLÈTE (RÉFLEXION CONDUITE AVEC LE CONSEIL CONSULTATIF).

### Création du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et mise en place d'un exercice

#### Un dispositif pour informer la population sur les différents risques encourus et les actions à réaliser

La collectivité a créé un groupe de travail composé d'agents et d'élus afin de préparer la commune à réagir en cas d'événement majeur (séisme, incendie, transport de matière dangereuse). De ce groupe de travail est ressorti le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Un exercice a été effectué avec les différents acteurs : pompiers, gendarmerie, sous-préfecture, Mauges Communauté et experts le 9 juin 2023. De ce travail, s'en est suivi la réalisation du Document d'Information sur les risques majeurs (DICRIM) en lien avec la direction communication et participation citoyenne. Ce document permet d'informer la population sur les différents risques encourus et les actions à réaliser.

#### ACTION DE MANDAT

LE PROJET S'EST CLÔTURÉ EN 2023 MAIS IL EST DE NOUVEAU MIS À JOUR.

UN NOUVEL EXERCICE EN 2026

BUDGET (TTC) gratification d'une stagiaire sur 1 an qui a mené ce projet

# DES RESSOURCES HUMAINES ADAPTÉES AUX POLITIQUES

## Encourager les agents à l'autonomie et l'initiative

### Valeurs de la collectivité

#### ACTION DE MANDAT

BUDGET (TTC)

**10 662 €**

(diagnostic RPS en 2024)

#### Des actions pour une meilleure qualité de vie au travail

Plusieurs actions ont été menées en direction d'une meilleure qualité de vie au travail des agents : après des rencontres élus/agents sur les 4 valeurs de la collectivité (autonomie, initiative, confiance, reconnaissance), un travail a été mené au sein de chaque direction afin d'obtenir des définitions partagées par tous, suivi d'une réflexion des encadrants pour des applications concrètes. Des ateliers et des séances de coaching en direction des encadrants ont été menés au long du mandat. Enfin, un diagnostic sur les risques psycho-sociaux et la qualité de vie au travail a été réalisé en 2024.

### Amélioration de la reconnaissance des agents

#### ACTION DE MANDAT

BUDGET (TTC)

environ

**600 000 €**

#### Une reconnaissance monétaire et non monétaire

Concernant le volet non monétaire, des temps d'échanges et des groupes de travail participent à la reconnaissance des compétences ; des services et agents sont mis en avant par la communication interne. Concernant le volet monétaire, ont été versés une prime exceptionnelle Covid et des chèques cadeaux pour remercier les agents de leur implication pendant cette période ; deux augmentations du régime indemnitaires, le versement de la prime pouvoir d'achat, un meilleur ajustement du régime indemnitaire par rapport au niveau des missions accomplies, la gratuité de la piscine et la lecture publique ont été mis en place.

# Maintenir les services compétents et définir une organisation efficiente

## Déplacement et décontamination des archives de la commune déléguée de Beaupréau

### Un nouveau local et un nouvel archiviste

Les archives de la commune déléguée de Beaupréau n'avaient pas été traitées depuis très longtemps. Elles étaient contaminées et devaient être déplacées et triées afin d'éviter le poids sur le plafond. Ce travail a permis de réaménager un local à archives au sein de l'ancienne trésorerie, rue de la Juiverie.

**ACTION RÉALISÉE  
EN 2022**

**CRÉATION D'UN  
SERVICE COMMUN  
DES ARCHIVES  
ENTRE MAUGES  
COMMUNAUTÉS ET LES  
6 COMMUNES**

**BUDGET (TTC)**

environ **50 000 €**  
répartis entre le poste  
d'archiviste et l'achat  
de matériel

## Une organisation efficiente

### Le maintien des compétences et une gestion optimisée des ressources humaines

Pour maintenir les compétences, des formations sont organisées au niveau local et une gestion des départs prévisibles a été mise en place avec certaines directions. Afin de s'adapter au contexte et au projet politique, l'organigramme des services de la collectivité a été modifié ; plusieurs services se sont réorganisés pour plus d'efficience ; un audit externe a été mené pour aider une direction à trouver une organisation plus adaptée. Enfin, la collectivité essaie de trouver des solutions pour les agents en reclassement et recrute des personnes en situation de handicap (2 fois plus d'agents salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi qu'au début du mandat).

**ACTION DE MANDAT**

**BUDGET (TTC)**

**14 695 €**  
(audit en 2023)

## Mise en place d'un guide du rôle des instances

**ACTION DE  
MANDAT**

### **Un document interne à destination des élus et des agents de Beaupréau-en-Mauges**

L'objectif de ce guide était de rappeler le rôle de chaque instance de la collectivité mais aussi de certains postes. Un groupe de travail s'est créé en 2021 avec les élus et certains membres du comité de direction (CODIR). Ce document a été signé par tous les membres du bureau maire-adjoints (BMA). Il a été travaillé en partenariat avec la direction communication et participation citoyenne pour une diffusion large.

Dans le cadre du travail de préparation de la nouvelle mandature, il est remis à jour par les directeurs pour une proposition aux futurs élus en 2026

## Audit de la direction éducation

**AUDIT RÉALISÉ EN  
2022**

**MISE EN PLACE  
DES ACTIONS  
D'AMÉLIORATIONS  
À PARTIR DE 2023  
AVEC POURSUITE  
ENCORE EN COURS  
AFIN D'ARRIVER  
À LA PROJECTION  
FINALE D'UN SERVICE  
OPÉRATIONNEL**

### **La projection finale d'un service opérationnel**

Cet audit a permis de mettre en évidence les points forts, les points faibles et d'avoir des axes d'améliorations, tels que la restructuration du service, des postes et des missions des agents.

# Développer la circulation de l'information

## Développement de la communication interne

**ACTION DE MANDAT**

### Des supports et des outils pour fluidifier la communication interne

Des supports de communication ont été créés : un journal interne Le P'tit Mag, des guides, un site extranet e-mooj travaillé à l'échelle de Mauges Communauté ; des mails sont envoyés à tous les agents pour les informer d'actualités ; des matinées d'accueil pour les nouveaux agents ont lieu 4 fois par an pour faciliter leur intégration ; le trombinoscope des agents et l'organigramme des services sont régulièrement mis à jour ; une réunion de restitution des audits (sur une direction ou pour les risques psychosociaux) est systématiquement organisée ; des réunions et des séminaires élus/agents ont été organisés pour échanger et travailler ensemble ; un élargissement du CODIR et des rencontres encadrants ont été réalisés pour de meilleurs échanges entre responsables ; les soirées conviviales et vœux permettent de renforcer la cohésion et d'informer des projets à venir.

## Vidéoprotection

### Prévention et sécurité de l'espace public

Afin de faciliter le travail des forces de l'ordre et améliorer les résolutions des enquêtes de la gendarmerie, les élus ont souhaité que la collectivité se dote d'un équipement de vidéoprotection qui pourrait être déployé sur tout le territoire de Beaupréau-en-Mauges. Il a fallu travailler en étroite collaboration avec la gendarmerie pour passer le marché de prestation de service. Le référent sécurité de la gendarmerie a donné un avis positif sur le projet. Avec ces 16 nouvelles caméras sur la commune déléguée de Beaupréau, la collectivité est dotée de 20 caméras au total. L'accès aux images est strictement encadré : leur visionnage n'est possible qu'après réquisition des services de l'État ou de la gendarmerie.

**ACTION DE MANDAT**

**LE PROJET A DÉMARRÉ EN JANVIER 2023, INSTALLATION DES CAMÉRAS EN JUILLET 2025.**

**EN FONCTION DE L'ÉVALUATION DE CETTE PREMIÈRE OPÉRATION, LES ÉLUS SOUHAITERAIENT DÉPLOYER LE DISPOSITIF AU SEIN D'AUTRES COMMUNES DÉLÉGUÉES**

**BUDGET GLOBAL (TTC)**

**80 650 €**

# Calibrer les services

## Renforcement des équipes

ACTION DE  
MANDAT

### L'embauche de nouveaux agents pour répondre au projet politique et à sa feuille de route

Plusieurs postes ont été créés pour soutenir la mise en place du projet politique : création de postes liés à l'énergie, à l'environnement, à l'évaluation des politiques, à l'aménagement (mobilités douces, foncier, habitat), création de plusieurs postes au CCAS/résidence autonomie/santé (dans le cadre du « rayonnement de la commune »), création d'une direction communication/participation citoyenne, de postes de responsables à l'éducation, d'un service festivités, de postes pour renforcer les sports et la culture (dans le cadre de l'« animation du territoire »), création de postes pour renforcer les directions ressources (dans le cadre de l'« optimisation des ressources et des moyens »).

# Une stratégie immobilière au service de l'action publique

## L'optimisation des patrimoines

### Réhabilitation de la Maison Commune des Loisirs d'Andrezé

ACTION EN OCTOBRE  
2022

BUDGET (TTC)

**1,66 millions  
d'euros**

(dont près de 30 % de  
diverses subventions)

#### Une nouvelle distribution des espaces

Le bâtiment Maison Commune des Loisirs, initialement prévu pour être la salle des fêtes, puis une cantine, nécessitait une réorganisation, une mise aux normes et une amélioration des performances thermiques. Le projet a permis de redéfinir les espaces, mieux les desservir, requalifier le bâtiment tout en améliorant l'enveloppe. La périscolaire et l'ALSH accueillent les enfants des 2 écoles soit 88 enfants répartis en deux pôles, les moins et plus de 6 ans. Ces activités sont animées par le centre social. Les assistantes maternelles se rencontrent pour les matinées récréatives.

## Aménagement, gestion et amélioration des cimetières

### Des actions pour améliorer la gestion des espaces funéraires dans toutes les communes déléguées

Pour répondre à la saturation progressive des cimetières et accompagner l'évolution démographique, la commune de Beaupréau-en-Mauges améliore la gestion de ses espaces funéraires. Un inventaire des sépultures est en cours afin d'identifier les emplacements pouvant être repris ou réaménagés (caveaux, cavurnes, columbariums...). Une cartographie précise des cimetières de la commune est également réalisée. Les agents sont formés à la législation funéraire et à l'accueil des familles. Certains cimetières qui arrivent à saturation, comme celui de La Jubaudière, feront l'objet d'extensions. Enfin, l'entretien est confié à une entreprise d'insertion, assurant ainsi un service durable et solidaire.

#### ACTION ENCLENCHÉE

PLAN  
TOPOGRAPHIQUE :  
2022-2023

AMÉNAGEMENT  
(CAVEAUX, CAVURNES,  
COLUMBARIUM...)  
DE 2022 À 2025

REPRISES  
D'EMPLACEMENTS :  
DE 2022 À 2025

AGRANDISSEMENT  
DU CIMETIÈRE DE  
LA JUBAUDIÈRE :  
2024-2025

ACQUISITION D'UN  
LOGICIEL CIMETIÈRE :  
2025-2026

#### BUDGET GLOBAL (TTC)

Plan topographique :  
18 950 €

Aménagement  
(caveaux, cavurnes,  
columbarium, ...) :  
97 900 €

(au 06/05/2025)

Reprises  
d'emplacements :  
263 450 €

(au 06/05/2025)

Agrandissement  
du cimetière de La  
Jubaudière : prévu  
131 000 €

Acquisition d'un logiciel  
cimetière : prévu  
45 000 €

## Inventaire et rationalisation du patrimoine bâti communal

### Une démarche d'approche globale dans le cadre des projets de rénovation des équipements

Depuis le début du mandat, l'équipe municipale s'est attachée à maîtriser la connaissance de son patrimoine en réalisant des visites des bâtiments avec la sous-commission patrimoine bâti et les maires délégués. Elle a structuré son service bâtiment en créant des postes de gestionnaires de patrimoine afin d'établir un état des lieux et un suivi de ses équipements et s'est engagée dans la réalisation d'un Schéma directeur immobilier énergétique (SDIE) visant à rationaliser et optimiser son patrimoine bâti. De plus, depuis 2020, la collectivité adopte une démarche d'approche globale dans le cadre des projets de rénovation de ces équipements. Cette dernière a été éprouvée lors de la rénovation de la salle Salmon à Villedieu-la-Blouère et est maintenant systématique.

#### ACTION DE MANDAT

#### BUDGET GLOBAL (TTC)

Inventaire :  
270 000 €

Réalisation de  
diagnostics  
réglementaires :  
150 000 € / an

## Consommation d'énergie du patrimoine existant

**ACTION DE MANDAT**

### Des actions pour prendre en compte les aspects environnementaux et énergétiques des bâtiments

La collectivité s'est attachée dès le début du mandat à prendre en compte les aspects environnementaux et énergétiques dans le cadre de la gestion de son patrimoine bâti :

- critères environnementaux intégrés systématiquement dans les programmes de travaux,
- travaux d'amélioration énergétique (relamping, chaufferies),
- réalisation d'audits énergétiques,
- lancement de la rénovation énergétique de la Maison Commune des Loisirs de Gesté,

Au niveau de l'organisation, un poste de référent fluide a été créé afin de maîtriser les différents aspects de la politique énergétique dans le fonctionnement et l'entretien des équipements.

## Éclairage public

**ACTION DE MANDAT**

### Une baisse de consommation de près de 44 %

Beaupréau-en-Mauges a réalisé un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL), en partenariat avec le Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire (Sieml), qui a pour objectif la rénovation de l'éclairage public. Depuis le début du mandat, 150 000 euros sont ainsi investis par la Ville chaque année. En 2019, Beaupréau-en-Mauges a consommé 666 800 kWh pour un montant de 136 067 euros. Fin 2023, la consommation est passée à 374 300 kWh, soit une baisse de près de 44 %. La facture a été diminuée de 18 %. Et si on compare les chiffres avec 2017, on arrive à une consommation qui a baissé de moitié, et un coût de moins 30 %, et ce malgré la hausse du prix de l'électricité.

**BUDGET (TTC)**  
**150 000 €**  
par an

## Élaboration du Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIE)

**DIAGNOSTIC RÉALISÉ EN 2023 - 2024**

### Un outil pour définir les orientations de la politique patrimoniale

La collectivité s'est investie dans l'élaboration d'un Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIE), outil dédié à la gestion dynamique du patrimoine des collectivités permettant de définir les orientations de la politique patrimoniale. Ce dernier a permis d'élaborer des scénarios d'optimisation du patrimoine et d'identifier des biens à céder. Sur la base de ces scénarii, la collectivité va travailler en lien avec les usages sur la mise en œuvre d'une stratégie d'optimisation de l'utilisation et de l'entretien de son patrimoine.

## La préservation des infrastructures

### Gestion efficace du nettoyage des locaux et respectueuse de l'environnement



**ACTION DE  
MANDAT**

#### **Une nouvelle distribution des espaces**

Cette action a pour objectifs : la gestion des approvisionnements et des stocks, le regroupement des commandes et mise à disposition d'un lieu de stockage communal (mis en place à La Jubaudière), un entretien facilité par les utilisateurs, les achats de matériels et une mise à disposition auprès des associations.

### Un patrimoine bâti sécurisé et entretenu au service des usagers

**ACTION DE  
MANDAT**

#### **S'assurer de la cohérence des bâtiments existants et à venir avec leurs usages, leur intérêt stratégique et/ou historique pour la commune**

Depuis 2020, la collectivité adopte une démarche d'approche globale dans le cadre des projets de rénovation de ces équipements. Cette dernière a été éprouvée lors de la rénovation de la salle Salmon et est maintenant systématique.

## Optimisation de la maintenance et de l'entretien des bâtiments existants et à venir

ACTION DE MANDAT

### La création de postes de gestionnaire du patrimoine

La création des postes de gestionnaire a permis d'associer les services techniques dès la phase de faisabilité des projets de bâtiments et de mettre en place de manière systématique les contrôles réglementaires sur le patrimoine. Les centres techniques opérationnels sont associés aux différentes phases des travaux de construction afin que les projets prennent en compte les exigences d'entretien et de maintenance des équipements.

## Sécurisation des bâtiments communaux



ACTION DE MANDAT

### Des solutions pour contrôler les accès

Un travail a été réalisé avec un bureau d'étude sur le contrôle d'accès des bâtiments qui a permis de retenir une solution (interphonie, badges, planification) mise en œuvre systématiquement sur les équipements neufs (salle Salmon à Villedieu-la-Blouère, Maison Commune des Loisirs à Andrezé, Maison de l'Enfance à Beaupréau) et qui est en phase de déploiement sur les équipements existants.

Nous contacter  
02 41 71 76 80  
[accueil@beaupreauenmauges.fr](mailto:accueil@beaupreauenmauges.fr)

Ouvert du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Hôtel de Ville de Beaupréau-en-Mauges  
Rue Robert Schuman - CS 10063  
BEAUPRÉAU  
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES cedex



[beaupreauenmauges.fr](http://beaupreauenmauges.fr)